

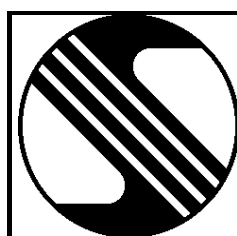
REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT
DE LA REGION ECONOMIQUE DU
CENTRE - OUEST**

ATLAS REGIONAL

Décembre 2009



SOTINFOR - SERAH
3, rue Mahmoud El Matri -1002 Tunis
Tél. (216) 71 287.046-787.073 - Fax (216) 71 783.315
Site web:<http://www.serah.com.tn>
E-mail : serah@serah.com.tn/sotinform@planet.tn



Le présent document constitue l'Atlas de l'étude du Schéma directeur d'aménagement de la région Centre-Ouest.

Cette étude a été initiée et coordonnée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, représentée par :

- Monsieur Ghazi Ali Khedhri, Directeur général de l'aménagement du territoire
- Monsieur Mustapha Issaoui, Directeur des études d'aménagement du territoire

Ont participé à cette étude :

- Ahmed Elaouani-Chérif : chef de projet et coordinateur
- Hassine Dimassi : économiste
- Ridha Lamine : géographe
- Mohamed Midoun : juriste
- Jaafar Elaouani : ingénieur civil
- Hatem Abdelkebir : cartographe

1 PRESENTATION DE LA REGION

1.1 ROLE DE LA REGION CENTRE - OUEST

Le Centre-Ouest se compose des trois gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine. En tant que région économique, elle fait partie intégrante de l'espace homogène constitué par les régions intérieures comprises entre les régions littorales à l'est et la frontière tuniso-algérienne à l'ouest.

La région Centre-Ouest est née, comme les autres « régions économiques » de la Tunisie, à l'occasion de l'élaboration du *Schéma National d'Aménagement du Territoire* de 1984. Sans être réellement une région économique, elle a servi comme cadre conceptuel pour l'élaboration des statistiques démographiques et économiques publiées par l'INS et la plupart des administrations.

Elle n'a revêtu une réalité économique qu'à partir de la création, par le Ministère chargé du développement économique, de l'Office de Développement du Centre-Ouest (ODCO). C'est aussi la réalisation du *Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Centre-Ouest* qui réitère de nouveau la ferme volonté des pouvoirs publics de développer les régions défavorisées et ce, à travers une politique volontariste d'aménagement du territoire dans son ensemble et plus particulièrement par le développement et l'aménagement des régions intérieures dont fait partie le Centre-Ouest.

Par sa position au centre du territoire national, le Centre-Ouest a toujours été au centre des préoccupations des décideurs et des aménageurs. Déjà depuis les années 60, le choix de Kasserine comme chef lieu de gouvernorat et comme pôle de développement industriel a contribué à doter la région de structures administratives et de bases économiques productives d'origine publique. La promotion de Sidi Bouzid en chef-lieu de gouvernorat a aussi eu, depuis 1974, des effets d'induction sur une zone restée longtemps sous-urbanisée et sous-équipée.

Le rôle du Centre-Ouest est aussi stratégique en matière d'aménagement du territoire. La stratégie de développement régional préconisée depuis toujours par les pouvoirs publics a été réaffirmée dans le SDATN en vue de « promouvoir les régions intérieures en difficulté notamment les régions minières et les régions frontalières »¹.

1.2 L'ORGANISATION DE L'ESPACE DU CENTRE-OUEST

L'analyse de la distribution spatiale de la population et de sa dynamique ainsi que celle de la dynamique de la circulation routière, permettent une synthèse spatiale de l'organisation du Centre-Ouest menée dans le but de mettre en relief les lieux, les axes et les espaces où se concentrent les hommes et leurs activités.

1.2.1 Axes et centres structurants

La combinaison de la carte de la population communale, de celle des densités de population par délégation et de la circulation routière, permet de dégager les caractéristiques suivantes de l'organisation spatiale du Centre-Ouest :

- Le Centre-Ouest s'organise en espaces de densités de population différenciées en fonction de la concentration des villes, des activités économiques et des flux de circulation routière
- Trois sous-ensembles régionaux se dégagent en fonction de cette association :
 - ❖ Le premier sous-ensemble est incontestablement celui de **Kairouan**, de son étoile routière et de ses campagnes densément peuplées et intensément mises en valeur
 - ❖ Le deuxième est celui de **Kasserine** dont l'organisation est marquée par le poids du chef-lieu du gouvernorat et de ses relations avec les trois villes locales de Sbeitla, Thala et Fériana
 - ❖ Le troisième est celui de **Sidi Bouzid**, de ses carrefours décentrés par rapport à la ville et de ses zones de culture irriguée intensive environnantes
- Ces espaces de fortes concentrations humaines et économiques sont reliées entre eux par des zones de densité moyenne et par des axes de circulation routière d'intensité variable. Le tracé de ces axes ne répond pas toujours à des besoins intra-régionaux comme c'est le cas des routes RN3 et RN13 dont les croisements multiples facilitent plus les transits que les échanges entre les principaux centres de la région. A l'intérieur de ces espaces d'interconnexion régionale, les villes de Sbeitla, Hajeb Layoun, Jilma, Cebbalet Ouled Asker, Ouled Haffouz et Cherarda, pourraient jouer des rôles variables et complémentaires en vue de consolider les complémentarités entre les trois sous-ensembles.
- A la périphérie de ces zones et plus précisément dans les zones de montagnes de la Dorsale et les piémonts et plaines situées au sud-ouest de la région, les densités de population et les flux de circulation routière chutent à des niveaux bas en raison des contraintes du milieu naturel, de la faiblesse de la vie urbaine et des potentialités économiques. Le développement de ces zones pourrait être structuré autour de quatre agglomérations : Oueslatia au nord-ouest du gouvernorat de Kairouan, Thala et Fériana, respectivement au nord-ouest et au sud du gouvernorat de Kasserine et enfin Meknassy au sud du gouvernorat de Sidi Bouzid.

1.2.2 Espaces sous-régionaux : typologie des délégations

Les délégations les mieux dotées en équipements publics, les plus urbanisées et celles qui ont eu des soldes migratoires positifs et des taux d'accroissement démographiques supérieurs à la moyenne régionale sont les délégations de Kairouan, de Kasserine (et Zouhour), de Sidi Bouzid, de Fériana et de Meknassy.

A la périphérie de ces zones centrales, se trouvent les délégations les moins bien équipées et aux soldes migratoires négatifs et aux taux de croissance faibles sinon inférieurs à zéro. Elles forment des auréoles autour des zones centrales de Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine.

¹ Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, 2004, Rapport final, p.20

Les délégations situées à la périphérie de l'espace régional et plus précisément sur les bordures montagneuses nord et sur les plaines et les piémonts bordiers du sud-ouest de la région, sont les zones marquées par les faibles densités de population et le sous-équipement.

Les villes locales telles que Thala, Sbeitla, Fériana, Mknassy et Hajeb Layoun jouent des rôles d'appui aux chefs-lieux de gouvernorat et d'encadrement élémentaire des zones rurales proches. Sur les marges nord et sud-ouest les moins équipées de la région, la sous-urbanisation et les faibles potentiels humains et économiques expliquent les faibles performances et les dynamiques régressives.

2 CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE – SCENARII D'EVOLUTION

2.1 DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE DE LA REGION

2.1.1 Evolution démographique globale

Pour une moyenne du Centre-Ouest observée de 0,43% par an entre 1994 et 2004, le gouvernorat de Kairouan enregistré, comme pour la période précédente, le taux moyen le plus bas de la région (0,26%). Alors que les deux autres gouvernorats de Sidi Bouzid (0,45%) et Kasserine (0,63%) dépassaient la moyenne régionale (0,43%) mais étaient loin au-dessous de la moyenne nationale (1,21%).

Les tableaux et le graphique ci-dessous illustrent l'évolution démographique observée entre 1975 à 2004 :

Tab 1 : Evolution démographique dans le Centre-Ouest

(Hab.)					
Année	Kairouan	Sidi Bouzid	Kasserine	Centre Ouest	Tunisie
1975	338 400	218 500	238 500	795 400	5 588 000
1984	421 600	288 500	297 900	1 008 000	6 966 000
1994	532 700	377 100	386 900	1 296 700	8 815 000
1999	558 200	395 400	411 400	1 365 000	9 456 000
2004	546 200	395 500	412 200	1 353 900	9 931 000
1975-1984	2,47%	3,14%	2,50%	2,67%	2,48%
1984-1994	2,37%	2,71%	2,65%	2,55%	2,38%
1994-1999	0,94%	0,95%	1,24%	1,03%	1,41%
1999-2004	-0,43%	0,01%	0,04%	-0,16%	0,99%

Source : INS - Recensements généraux de la population

Dans le Kairouanais, seules les deux délégations du chef-lieu de gouvernorat (Kairouan nord et sud) ont pu maintenir une croissance supérieure à 0,9% ; toutes les autres délégations avaient des taux proches de zéro ou carrément négatifs. Elles étaient donc incapables de retenir leur population malgré tous les efforts de développement et d'aménagement fournis par les différents acteurs.

Le taux moyen de 0,63% enregistré dans le gouvernorat de Kasserine pour la période 1994-2004 et qui était exceptionnel dans le Centre-Ouest durant cette période, était en réalité dû aux délégations méridionales du gouvernorat (Fériana avec 1,24% et Majen Belabbes avec 1,2%) en plus de la délégation du chef-lieu du gouvernorat (1,08%). Tandis que les délégations montagneuses du nord ont enregistré des taux négatifs: Haidra avec -1,22%, Thala avec -0,62% et Jedliane avec -0,3%.

Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, le contraste le plus marqué était entre les délégations centrales et le reste du gouvernorat : les deux délégations de Sidi Bouzid, Sidi Bouzid est et ouest, Bir Lahfey et Ben Aoun forment un axe de croissance démographique supérieure à la moyenne régionale et qui diffère sensiblement de la situation des délégations du nord-ouest (Jilma et Cebbalet Ouled Asker) ou du sud-est (Regueb, Mknassy, Souk Jedid et Menzel Bouzayane) à l'exception de Mezzouna.

Les taux les plus bas ont été observés dans les zones montagneuses et forestières de la Dorsale et des Hautes Steppes occidentales et dans les zones rurales qui en sont proches, caractérisées par leurs ressources naturelles précaires et surtout leurs sols peu fertiles.

Le Centre-Ouest vit un paradoxe qui réside dans le fait que la déprime démographique est à la fois une aubaine qui soulage la région d'une pression démographique contraignante pour la société et pour l'environnement et en même temps elle annonce des temps difficiles avec la tendance à la perte absolue de ressources humaines et surtout les plus dynamiques, sans lesquelles aucun développement autonome n'est possible à long terme.

2.1.2 Les migrations

Le Centre-Ouest est devenu une des régions intérieures qui alimente le plus, en migrants internes, les régions du littoral oriental en partant du Nord-Est jusqu'au Sud-Est et en passant par le Sahel. Si le Kairouanais a été depuis longtemps l'un des pourvoyeurs du Centre-Est en populations migrantes à la recherche du travail dans les différentes activités urbaines, il n'est plus le seul. Les autres sous-régions du Centre-Ouest se sont donc ralliées à cette dynamique avec la multiplication des effectifs de migrants internes originaires des campagnes et des centres ruraux et urbains des basses steppes méridionales (gouvernorat de Sidi Bouzid) et des hautes steppes occidentales (gouvernorat de Kasserine).

Tab. 2 : Soldes migratoires régionaux du Centre-Ouest 1975-2004 (hab.)

Région	1977-1984	1984-1994	1994-1999	1999-2004
Grand Tunis	-4 050	-8 321	-9 347	-10 076
Nord-Est	-1 180	-2 603	-3 507	-5 479
Nord-Ouest	-350	-1 459	-1 920	-536
Centre-Est	-5 330	-16 894	-22 714	-33 978
Sud-Ouest	-720	-16	-1 832	-539
Sud-Est	-870	-1 817	-2 135	-1 811
<i>Total</i>	<i>-12 500</i>	<i>-31 110</i>	<i>-41 455</i>	<i>-52 419</i>

Source : INS - Recensements généraux de la population

Le Centre-Est désormais, attire plus de la moitié des sortants (64,8%), dont près des 3/4 de la classe d'âge 15 à 59 ans.

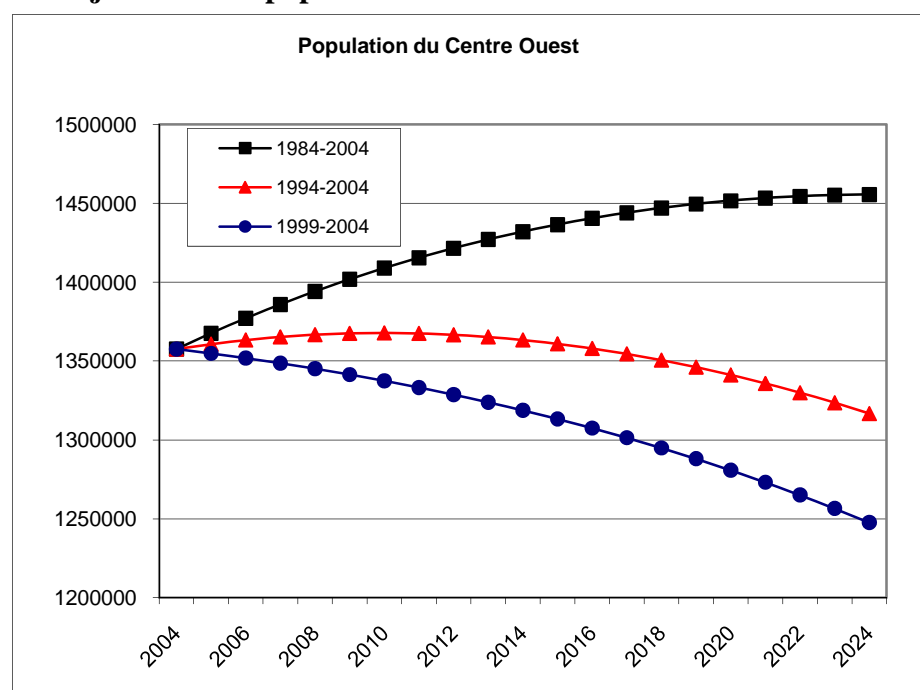
2.2 TENDANCES PROSPECTIVES

Le scénario intermédiaire est basé sur les indicateurs enregistrés entre 1994 et 2004, la croissance de la population du Centre-Ouest serait moins rapide. Elle resterait positive jusqu'en 2016 (avec un taux de 0,003%), mais elle deviendrait négative après 2016 (-0,15% entre 2004 et 2024). En fonction de ces taux, la population de la région serait de près de 1,36 million d'habitants en 2016 et de près de 1,32 en 2024.

Le scénario 3 est qualifié d'inquiétant en raison de la baisse de la croissance naturelle et de la hausse spectaculaire des migrations hors de la région. Ce scénario se caractérise par la baisse des effectifs absolus par rapport à ceux de 2004. Le Centre-Ouest serait peuplé de 1,3 million d'habitants en 2016 et de 1,25 en 2024 contre 1,35 en 2004, les taux de croissance seraient de -0,31% entre 2004 et 2016 et de -0,15% pour 2004-2024, la baisse de la croissance connaîtrait un ralentissement relatif entre 2016 et 2024.

Le scénario souhaitable est basé sur des dynamiques enregistrées durant la période 1984-2004, le Centre-Ouest serait peuplé de 1,44 million d'habitants en 2016 et de 1,45 million en 2024, soit des taux de croissance annuels moyens respectifs de 0,49 et 0,35%, les plus élevés par rapport aux deux autres scénarii. Cette spécificité s'explique par la croissance soutenue durant la période 1984-2004, autant par l'intensité de la croissance naturelle que par la modestie des départs en dehors de la région. Toutefois, les taux de croissance sur lesquels table cette projection sont en baisse continue et n'ont rien à voir avec ce que le Centre-Ouest a connu durant les périodes précédentes.

Projection de la population du Centre-Ouest entre 2004 et 2024



3 PROSPECTIVE ECONOMIQUE

3.1 L'ÉTAT, UN ACTEUR MAJEUR DANS LES INVESTISSEMENTS

Du début des années 1960 et jusqu'au milieu des années 1980, les projets économiques d'une certaine consistance ont été l'œuvre du capital public.

Tab.3 : Investissements publics directs

(en millions de dinars courants)

	Kairouan	Kasserine	Sidi Bouzid	Centre-Ouest	Tunisie
VII ^{ème} Plan 1987-1991	187.1	158.0	98.6	443.7	5 126
VIII ^{ème} Plan 1992-1996	230.3	198.8	140.0	569.5	10 600
IX ^{ème} Plan 1997-2001	362.5	322.4	234.9	919.8	14 875
X ^{ème} Plan 2002-2006	374.5	347.6	245.8	967.9	19 600
Les quatre Plans 1987-2006	1 151.4	1 026.8	719.7	2 900.9	50 201

Sources : « Plans de développement économique et social »

Depuis le milieu des années 1980, le capital privé devait en principe prendre à sa charge l'investissement dans les activités productives ; cette nouvelle stratégie ne s'est concrétisée que timidement. Cette défaillance relative du capital privé a été partiellement compensée par les multiples programmes de l'Etat (Fonapram, Foprodi, PDUI, Emploi des Jeunes, BTS,...), incitant à la création de petits projets plutôt d'insertion. Le tableau suivant résume les investissements (1000 DT) des différents programmes de développement (liste non exhaustive) initiés par l'Etat.

Tab. 4 : Les programmes initiés par l'Etat

	Observations	Kairouan	Sidi Bouzid	Kasserine	Total CO	Tunisie	Part Centre-Ouest
PDRI	1 ^{ère} génération	19 600	20 000	21 100	60 700	347 600	17 %
	2 ^{ème} génération	20 600	21 600	25 100	67 300	266 500	25 %
	Ensemble	40 200	41 600	46 200	128 000	614 100	21 %
PDUI	1993-2003	1 300	11 400	4 300	17 000	69 900	24 %
BTS	Nombre de crédit	3 792	3 413	2 820	10 025	74 138	14 %
	Montant des crédits	14 857	12 222	10 658	37 737	306 140	12 %
PRD	1992-1995	4 304	4 760	3 824	12 888	60 535	21 %
	2002-2005	4 675	6 335	4 464	15 474	72 921	21 %
FNS	1993-2003	35 500	55 700	38 500	129 600	666 000	19 %

Source : Rapports d'évaluation du PDRI », CGDR

Source : «Rapport annuel – année 2004 », BTS

Source : "Secrétariat National de Solidarité"

3.2 LE TISSU PRODUCTIF

3.2.1 L'Agriculture

L'agriculture était -et demeure encore- le principal pilier de l'économie du Centre-Ouest. Durant la période 2001-2004, cette région a généré une production agricole annuelle moyenne d'une valeur à prix constants (1990) d'environ 464 millions de dinars, soit 17,4% de la valeur de la production agricole nationale (hors pêche).

Tab. 5 : Valeur de la production agricole du Centre-Ouest par grands groupes de produits
(moyenne de la période 2001-2004) (en millions de dinars)
(aux prix constants de 1990)

	Kairouan	Kasserine	Sidi Bouzid	Centre-Ouest	Tunisie
Céréaliculture	27.1	14.9	14.0	55.9	383.5
Arboriculture	47.1	66.7	24.1	137.9	681.0
Maraîchage	53.1	17.1	69.5	139.8	438.5
Elevage	66.8	20.6	37.4	124.8	1 091.8
Divers	2.7	3.0	0.0	5.7	69.1
Total	196.8	122.3	145.0	464.1	2 663.8

Sources : « Budgets économiques agricoles », CRDA et Ministère de l'agriculture

Tab. 6 : Part du Centre-Ouest dans la production agricole nationale
(moyenne de la période 2001-2004) (en %)

	Kairouan	Kasserine	Sidi Bouzid	Centre-Ouest
Céréaliculture	7.1%	3.9%	3.6%	14.6%
Arboriculture	6.9%	9.8%	3.5%	20.3%
Maraîchage	12.1%	3.9%	15.9%	31.9%
Elevage	6.1%	1.9%	3.4%	11.4%
Divers	3.8%	4.4%	0.0%	8.2%
Total	7.4%	4.6%	5.4%	17.4%

Sources : « Budgets économiques agricoles », CRDA et Ministère de l'agriculture

3.2.2 L'industrie

3.2.2.1 Zones industrielles

A l'exception de la ville de Kairouan, le Centre-Ouest demeure relativement peu pourvu en espaces à réelle vocation industrielle. L'AFI, principal aménageur public de zones industrielles dignes de ce nom, n'a accordé d'importance à cette région qu'assez récemment (sur des directives de l'Etat).

La majorité des espaces à vocation industrielle de la région, et en particulier ceux aménagés par l'AFI, restent fortement sous-utilisés. Caractéristique qui reflète la grande lenteur d'industrialisation de cette région.

3.2.2.2 Le tissu industriel

Les industries manufacturières sont une activité qui n'emploie que 8% des actifs occupés contre 19,4% à l'échelle nationale. La faiblesse de cette activité est patente pour les entreprises employant plus de 10 salaires (3,8% des actifs occupés au niveau national). Les activités industrielles se concentrent dans les industries agricoles et alimentaires et les industries des matériaux de construction et des industries diverses.

3.2.3 Le bâtiment et les travaux publics

Le BTP jouait un rôle fondamental dans la dynamique socio-économique du Centre-Ouest. Cependant, durant la dernière décennie, ce rôle a eu tendance à s'étioler très sensiblement. Dans cette région, les créations nettes d'emplois dans le BTP, réalisées durant la décennie 1994-2004 ont représenté à peine 17% de ceux réalisées durant la décennie 1984-1994

Cette tendance semble résulter du repli du bâtiment à l'échelle nationale, et surtout à l'échelle du Centre-Ouest. Cette région semble avoir pénétré une dynamique socio-économique dialectique qui la différencie des régions littorales du pays : moins de population, moins de construction de logements, moins d'emplois dans le BTP, plus d'émigration, moins de population, et ainsi de suite.

Dans cette région, la dynamique du logement semble encore tenir un tant soi peu, grâce surtout aux multiples programmes de soutien étatique, visant, entre autres, à améliorer les conditions d'habitat des familles démunies. Dans ce contexte, l'extension des logements déjà existants semble largement l'emporter sur la construction de nouveaux logements.

4 STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE-OUEST

Le scénario souhaité retenu fait le pari de la croissance étendue et fait ressortir une organisation spatiale fortement marquée par le prolongement des dynamiques observées durant les deux dernières décennies.

Sur le plan agricole, ce scénario suppose la consolidation et le renforcement des acquis des deux dernières décennies, sous certaines conditions, dont les plus importantes sont :

- La diffusion sur une large échelle des techniques d'irrigation économisant l'eau, et en particulier la technique goutte-à-goutte.
- Le maintien de certaines subventions des prix des intrants agricoles, et en particulier ceux de l'eau publique, des carburants, et de l'énergie de pompage dans les périmètres privés.
- La protection, la préservation des ressources et la recharge régulière des nappes hydriques.
- La reconversion de terres marginales à céréales en des terres à oliviers
- Le transfert d'eau du Nord vers le Centre pour renforcer en particulier la ressource pour l'eau potable urbaine. Dans cette perspective le transfert des eaux excédentaires du nord du barrage de Sidi Salem vers le kairouannais (barrage de Nebhana) exprimerait une volonté durable d'assurer la relance du développement du Centre-Ouest et permettrait d'envisager la recharge de certaines nappes en péril, la nappe de Sisseb El Alam en particulier.

Sur le plan industriel, la région Centre-Ouest doit se donner les moyens pour profiter de la surcharge des zones littorales en matière d'industries manufacturières et accueillir des nouveaux investissements pour l'exportation. Ceci suppose :

- Une nette amélioration de l'infrastructure industrielle et une offre en zones et locaux industriels bien dotés dans les trois capitales régionales notamment, et les zones desservies par les infrastructures de transport pour accueillir ces investissements extérieurs en particulier
- La mise en valeur des ressources géologiques naturelles (gisements minéraux pour les cimenteries et autres matériaux de construction)
- L'amélioration de la formation par la diffusion notamment des « Instituts d'Arts et Métiers » dans les trois gouvernorats et le renforcement du pôle universitaire de Kairouan pour lui faire atteindre la masse critique qui permettrait à ce pôle régional de jouer son rôle de rétention de la population de la région
- L'amélioration du réseau routier principal, en particulier, par le renforcement des infrastructures d'échange avec le littoral Nord-Est et Est, et des investissements complémentaires dans le réseau de routes locales et régionales et dans le réseau des pistes rurales.

Par ailleurs, la mise en valeur des sites culturels, naturels du Centre-Ouest offrira au produit touristique tunisien une extension régionale qui le diversifierait.

5 LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION ECONOMIQUE

5.1 ARMATURE URBAINE

La structuration du territoire du Centre-Ouest, nécessite des actions de reconfiguration et de promotion des différentes catégories de centres tenant compte des points forts d'organisation de l'espace et visant à pallier les insuffisances diagnostiquées (cf. Rapport de Phase 1). Deux types d'action sont à prévoir :

- Les actions de **renforcement** pour les catégories de centres bénéficiant de niveaux d'équipement relativement satisfaisants et qui nécessitent des actions de soutien, de modernisation et de mise à niveau des infrastructures et des équipements appropriés pour chacune des catégories de centre de l'armature urbaine régionale:
- Les actions de **développement** pour les catégories de centres souffrant d'insuffisances dans leurs niveaux d'équipement et qui pourraient jouer un rôle de développement et de dynamisation des économies autour d'eux. Parmi les centres qui doivent être développés, les villes de Gasserine et Sidi Bouzid sont prioritaires pour répondre aux objectifs stratégiques d'articulation des différentes composantes du Centre-Ouest et en vue de compenser leurs insuffisances par rapport à Kairouan. Ces actions de promotion et de développement supposent la poursuite d'une politique volontariste et interventionniste de la part des pouvoirs publics à moduler avec une politique de partenariat avec les acteurs locaux du développement.

5.2 LES INFRASTRUCTURES

Le schéma de structure du SDARE du Centre-Ouest acquiert sa configuration réelle par la combinaison de l'armature des centres et celles des axes à programmer en vue de la structuration du territoire régional répondant aux objectifs stratégiques fixés par les SDATN et ceux qui sont spécifiques aux différents territoires du Centre-Ouest.

5.2.1 Les infrastructures de transport

Par ordre d'importance stratégique, les infrastructures de transport programmées sont les suivantes :

5.2.1.1 Les autoroutes nationales et la route express:

La route express Enfidha – Kairouan est programmée dans le XI^{ème} Plan de développement économique et sociale. Il est de même prévu à moyen et long terme de relier Kairouan au réseau autoroutier actuel et la réalisation de tronçons autoroutiers entre Kairouan et Gasserine, entre Kairouan et Gafsa et entre Gasserine et El Kef. Il conviendra aussi de développer une liaison rapide entre Sousse et Kairouan.

5.2.1.2 Les transversales majeures

Ce sont des routes principales qui ont été programmées dans le SDATN en vue de desservir les régions intérieures du territoire national en les reliant avec les principaux centres urbains et économiques du pays, tant ceux du littoral que ceux de l'intérieur.

A l'intérieur du Centre-Ouest, elles constituent un carrefour au centre duquel se trouvent Sidi Bouzid et Sbeitla. Ce carrefour se compose essentiellement de la RN13 et de la RN3. En direction du Nord-Ouest, la RN12 reliera Kairouan à Makthar, Silana et El Kef alors que la RN17 reliera Gasserine à El Kef. La RN15 prolongera l'axe méridien de la RN17 et contribuera à renforcer les liens nord-sud tant entre les régions intérieures et frontalières du pays que celles du Centre-Ouest

5.2.1.3 Les routes régionales

Cette catégorie regroupe les autres types de routes considérées à l'échelle nationale comme étant secondaires, mais qui, à l'échelle du Centre-Ouest, peuvent parfois revêtir une importance régionale. C'est le cas de la RR71 reliant Sbeitla à Sbiba et Rohia et qui se prolonge en direction du Kef. C'est aussi le cas de la route Sidi Bouzid-Regueb-Mezzouna dont l'intérêt ne se limite pas à relier Sidi Bouzid avec les zones sud-est de son gouvernorat mais permet aussi une ouverture vers le Sud-Est pourrait constituer une composante d'un axe structurant du territoire national de direction sud-est/nord-ouest. Parmi les autres routes réellement secondaires mais dont l'intérêt stratégique n'est pas moindre, on peut citer celles qui ont été créées récemment en vue de désenclaver certaines zones rurales, forestières et frontalières.

5.2.1.4 Les chemins de fer

Le SDATN prévoit sa réhabilitation sur le tronçon Sousse-Kairouan dans le but de renforcer l'axe économique entre les deux villes. Il y a lieu en conséquence d'engager la Sncft à projeter la réouverture de la ligne Sousse - Kairouan et son extension à Kasserine.

5.2.2 Les zones industrielles

Afin de renforcer le tissu des zones industrielles du Centre-Ouest, il est recommandé de :

- Assainir et perfectionner l'aménagement des zones industrielles existantes, en apurant leur état foncier, et en les dotant de suffisamment de commodités.
- Instaurer dans toutes les zones industrielles des « groupements de maintenance et de gestion », afin de les maintenir fonctionnelles, et d'éviter par conséquent leur délabrement.
- Eradiquer le comportement spéculatif dans l'acquisition des lots au sein des zones industrielles, comportement qui risque de stériliser une bonne partie de ces zones.
- Edifier des nouvelles zones industrielles fonctionnelles, surtout dans les localités à fortes potentialités industrielles.

5.3 L'OCCUPATION AGRICOLE DU SOL ET LE RENFORCEMENT DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Sur le plan agricole, le scénario retenu sur la base des tendances d'occupation des sols labourables observées durant la décennie 1995-2005, suppose la poursuite de l'extension des périmètres irrigués, sous certaines conditions, dont les plus importantes sont :

- La diffusion sur une large échelle des techniques d'irrigation économisant l'eau, et en particulier la technique goutte-à-goutte.
- La recharge régulière des nappes hydriques.
- Le maintien de certaines subventions des prix des intrants agricoles, et en particulier ceux de l'eau publique et des carburants et de l'énergie de pompage dans les périmètres privés.
- La prise de mesures draconiennes, interdisant le creusement de nouveaux puits, et ce dans la plupart des délégations du Centre-Ouest.

Pour les principales spéculations agricoles, les principales recommandations du SDARE sont les suivantes :

- La rationalisation du défrichement et de la gestion des parcours ;
- La consolidation de l'effort de l'Etat en matière de CES ;
- Le maintien de certaines subventions d'intrants agricoles ;
- La consolidation de la formation et de la vulgarisation (cultures maraîchère, arboricole, etc.) et la promotion des industries de transformation ;
- Le remembrement des terres agricoles et notamment céréalières ;
- L'encouragement de l'élevage stabulé et de la production de fourrage.

ATLAS CARTOGRAPHIQUE

Tables des matières

1. **Présentation** : découpage administratif (par gouvernorat, délégation et imada)

2. **Milieu physique**

Orographie

Géologie

Pédologie

Végétation

Hydrographie

Ressources en eau

Climat (précipitations, bioclimat)

3. **Milieu humain**

Répartition de la population

Densité de la population en 2004

Population communale en 2004

Dynamique de la population

Croissance de la population 1984-2004

Migrations

Migrations internes 1999-2004

Solde migratoire 1987-1994

Solde migratoire 1999-2004

Structures démographiques

Pyramides des âges du Centre-Ouest

Classes d'âges 2004

Population active et emploi

Population active 2004

Population en chômage 2004

Emploi agricole 2004

Emploi industriel 2004

Emploi tertiaire 2004

4. **Activités économiques**

Occupation agricole du sol

Production végétale

Production maraîchère 2006

Production céréalière 2006

Production animale

Cheptel 2006

Périmètres irrigués

Artisanat et industries

Nombre d'artisans 2006

Emploi industriel 2006
Tourisme

5. Infrastructures de transport et circulation

Infrastructures
Circulation routière 2002

6. Equipements et armature urbaine

Equipements d'enseignement

Enseignement de premier cycle 2006-2007
Enseignement de deuxième cycle 2006-2007
Enseignement secondaire 2006-2007

Equipements de santé

Centres de santé de base 2006
Lits d'hôpitaux 2006

Hiérarchie des centres ruraux et urbains

Armature des centres 2006
Typologie des centres 2006

7. Organisation de l'espace et aménagement

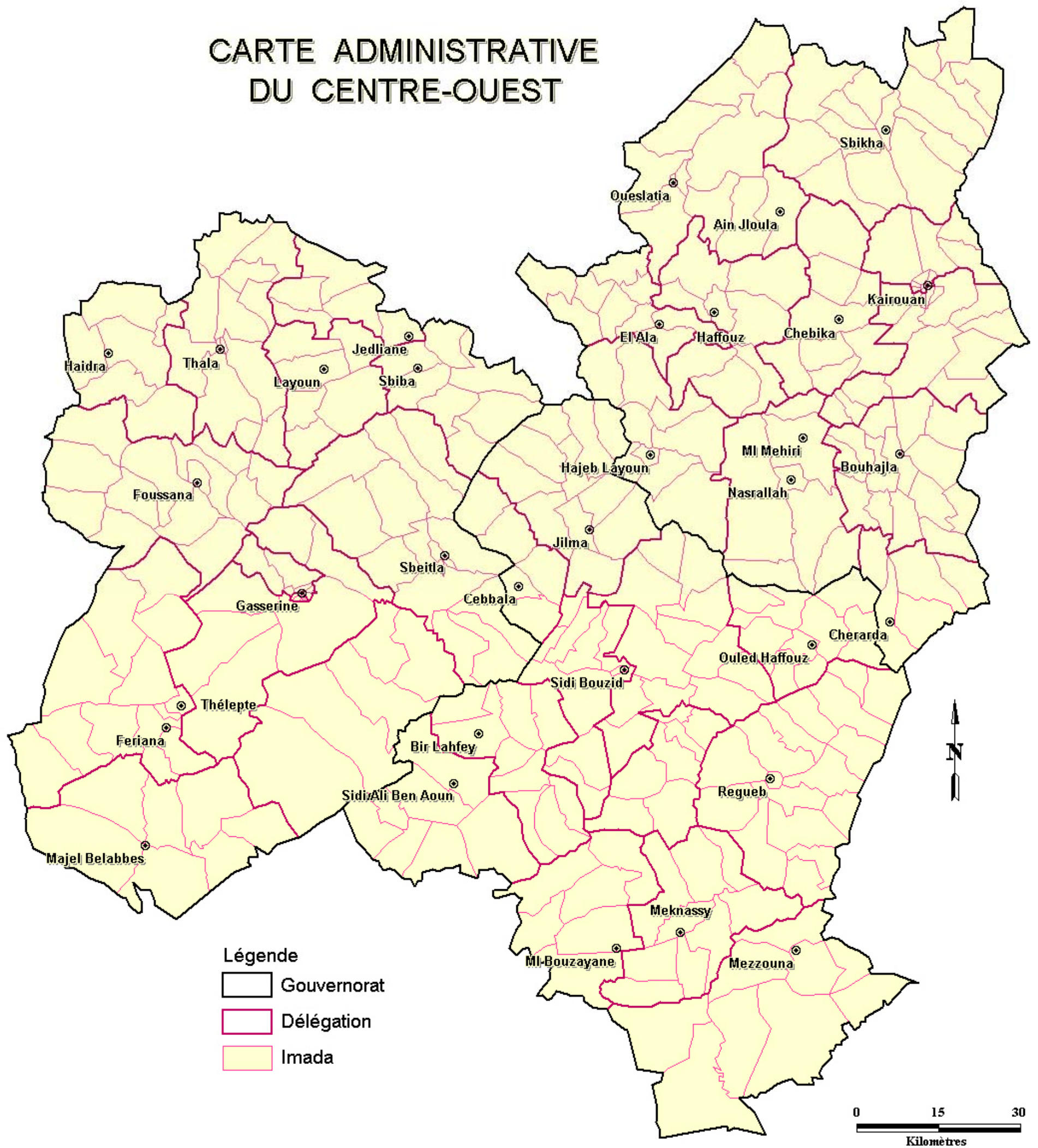
Organisation de l'espace de la région économique

Schémas d'aménagement du territoire national (SNAT et SDATN)

Schéma National d'Aménagement du Territoire 1984
Schéma Directeur d'Aménagement du territoire National 2007

8. SDARE du Centre-Ouest

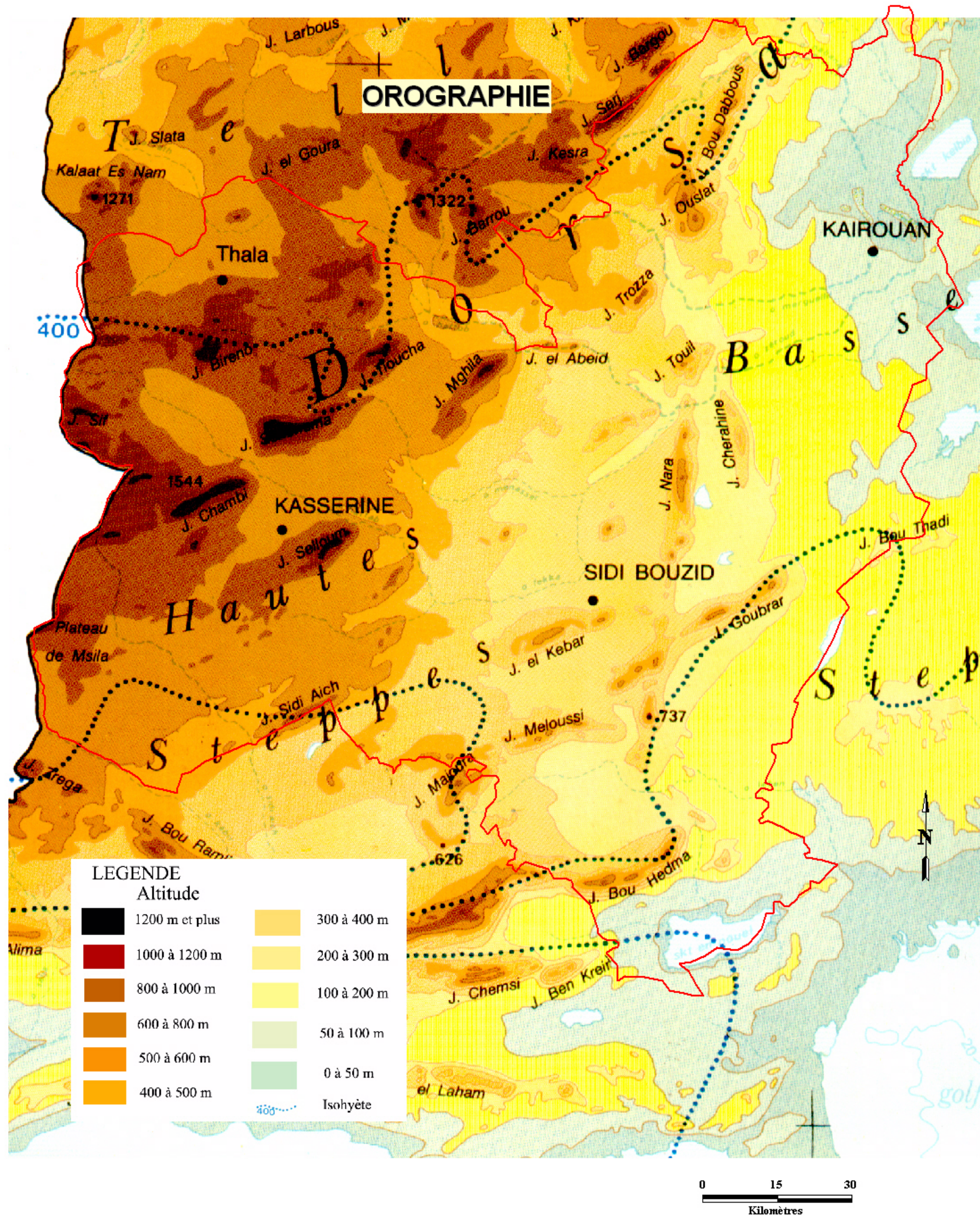
1. Présentation : découpage administratif (par gouvernorat, délégation et imada)



Source : Institut National de la Statistique

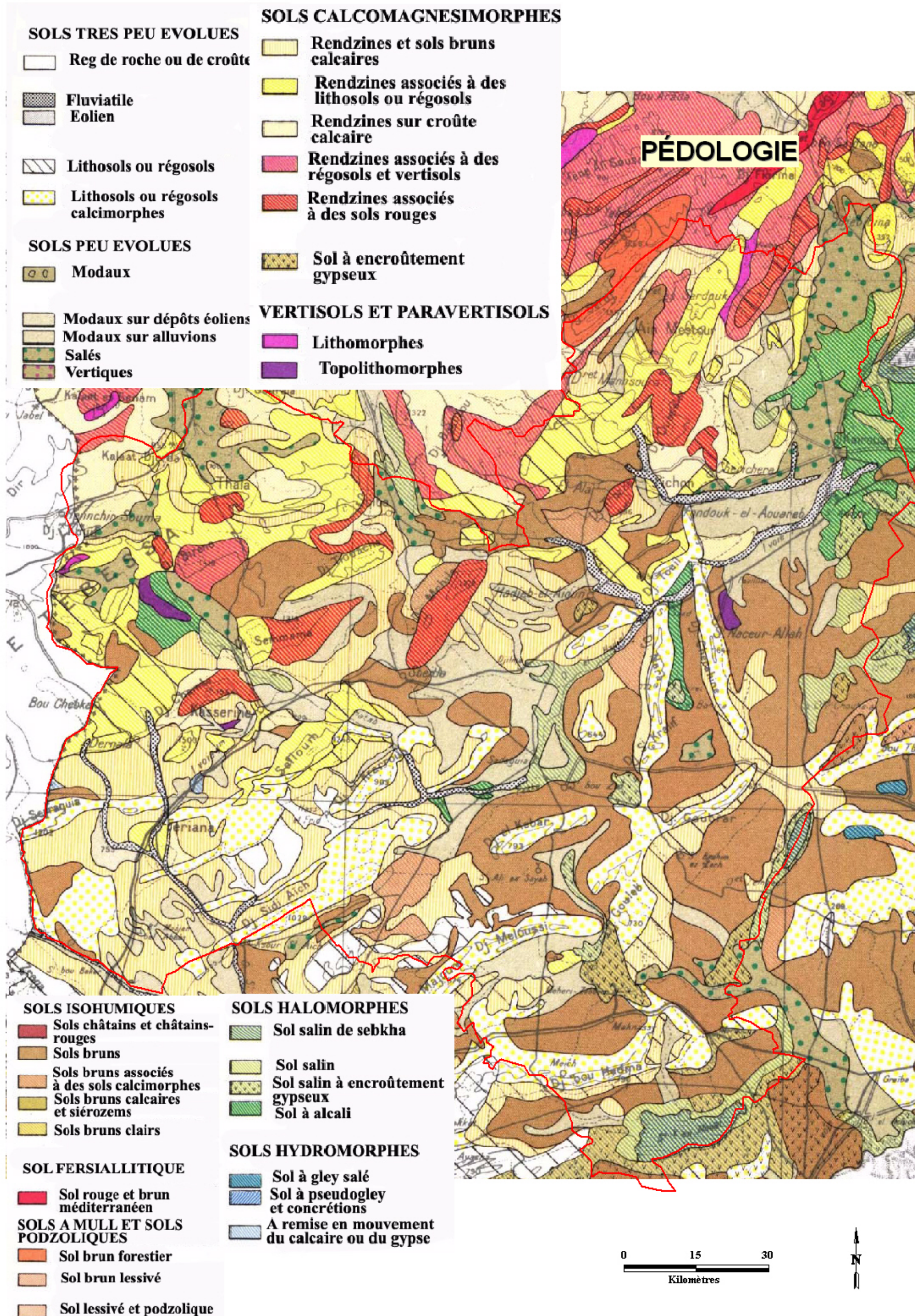
2. Milieu physique

Orographie



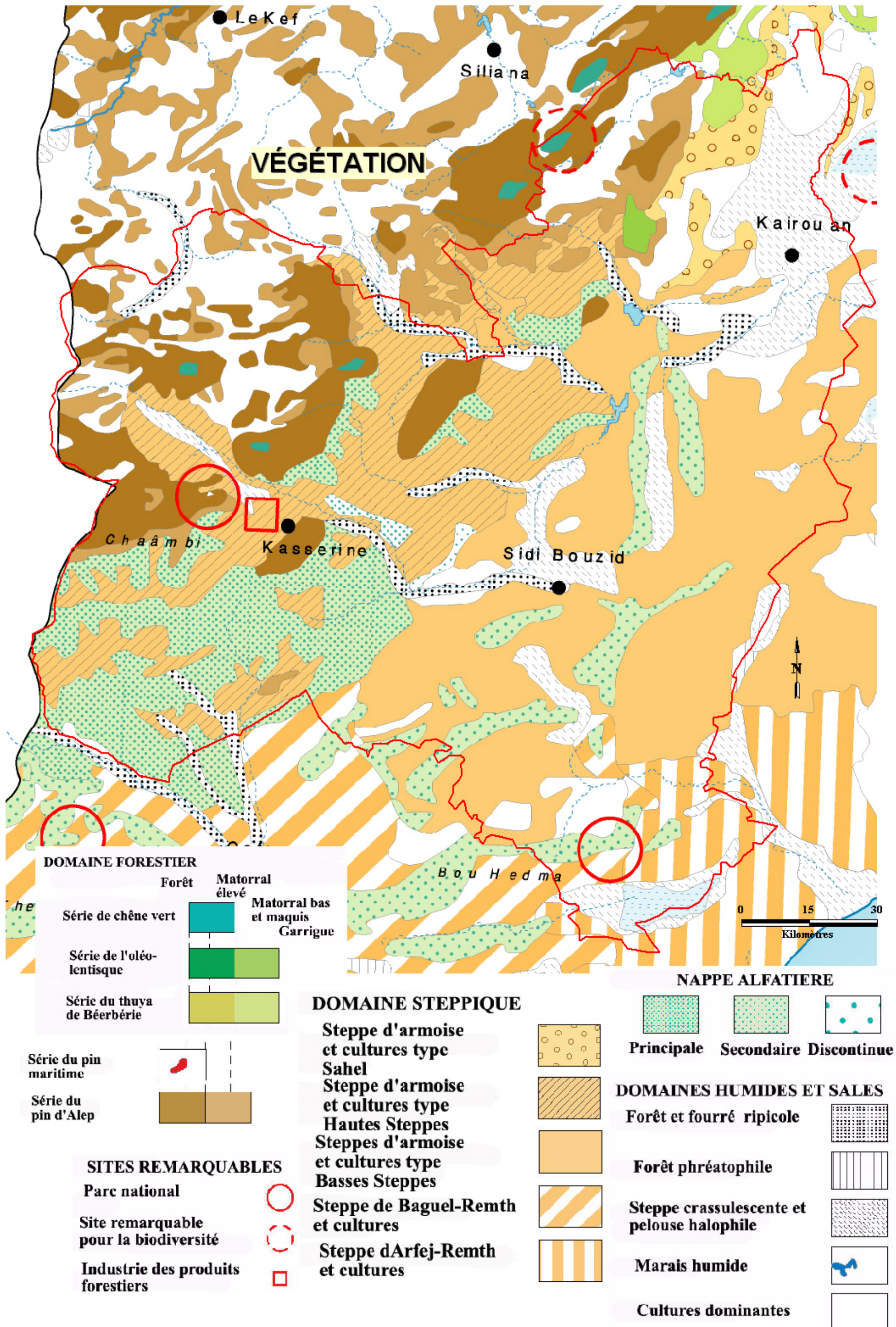
Source : Schéma National d'Aménagement du Territoire (Atlas)

Pédologie



Source : Carte pédologique de la Tunisie au 1/1000000, Ministère de l'Agriculture

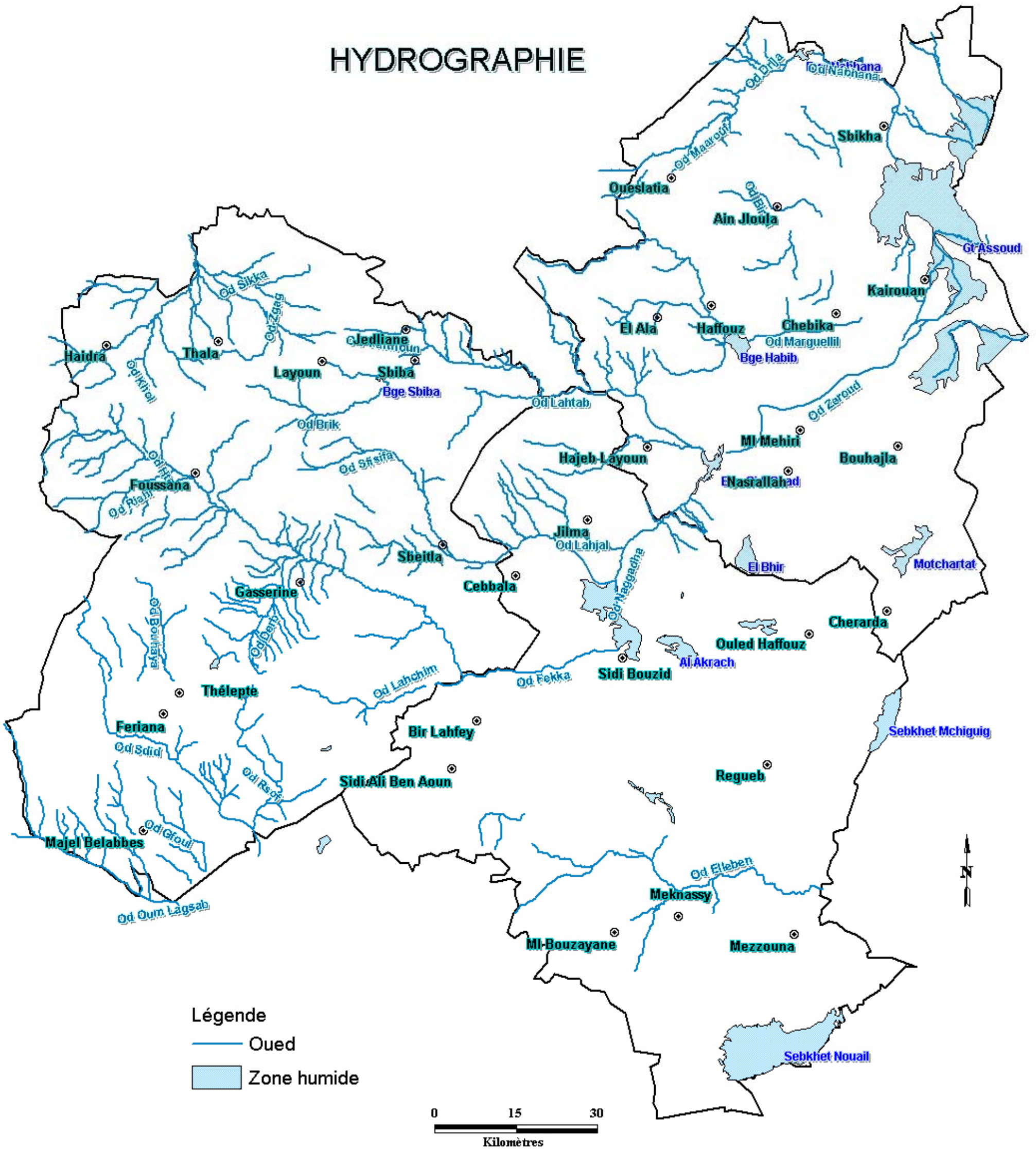
Végétation



Source : Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National, Atlas cartographique

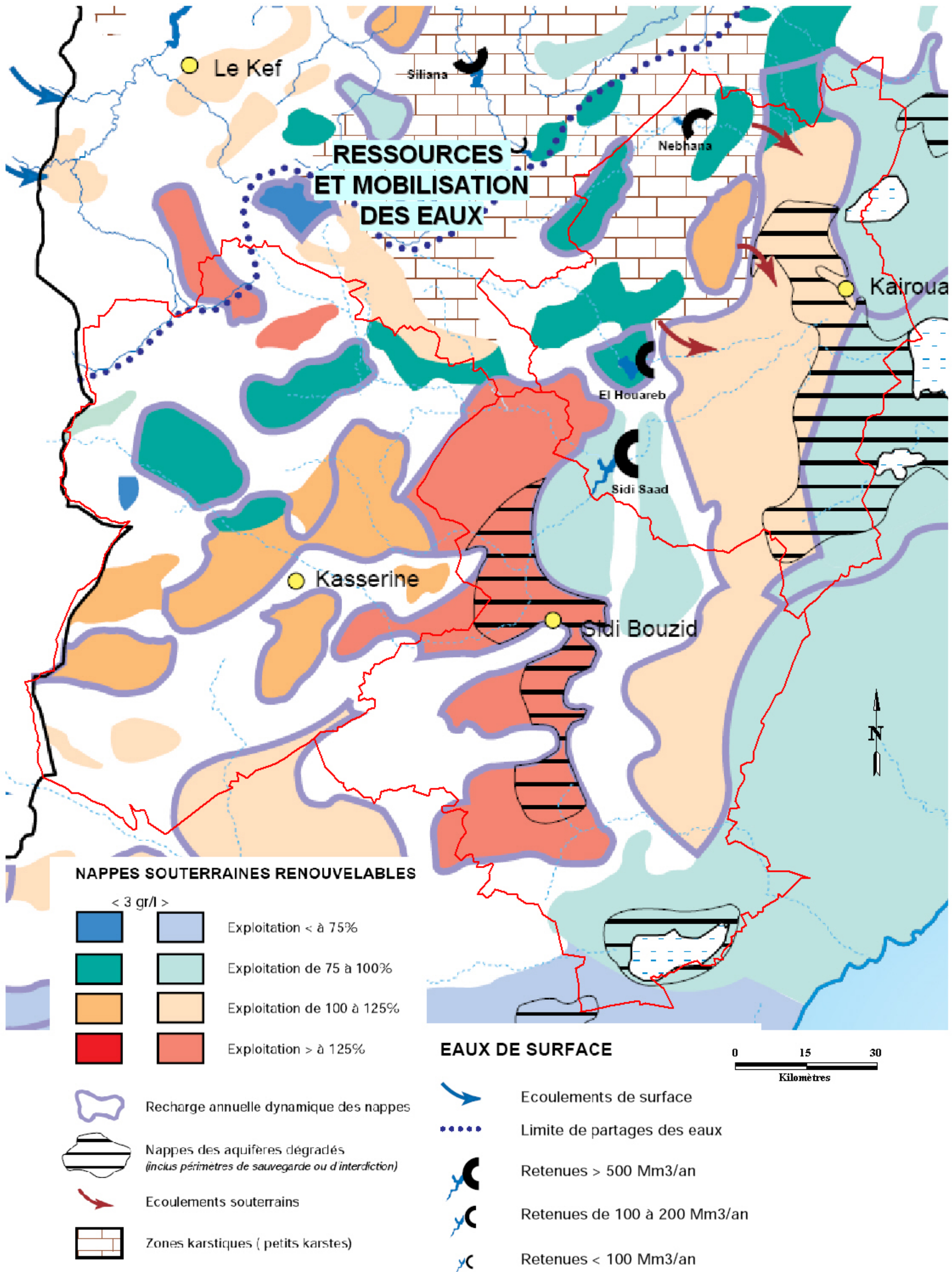
Hydrographie

HYDROGRAPHIE

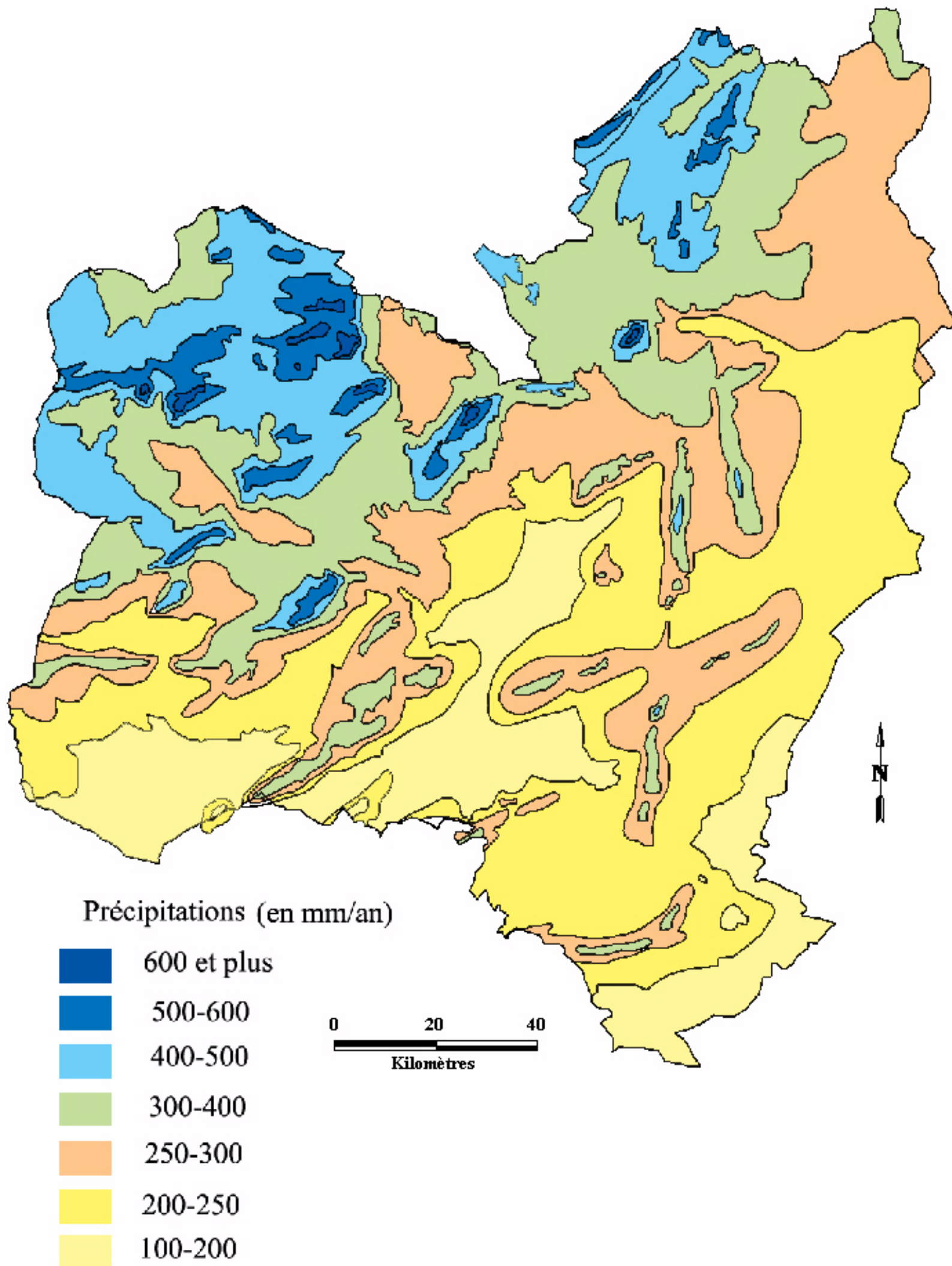


Source : Cartes agricoles des gouvernorats du Centre-Ouest

Ressources en eau



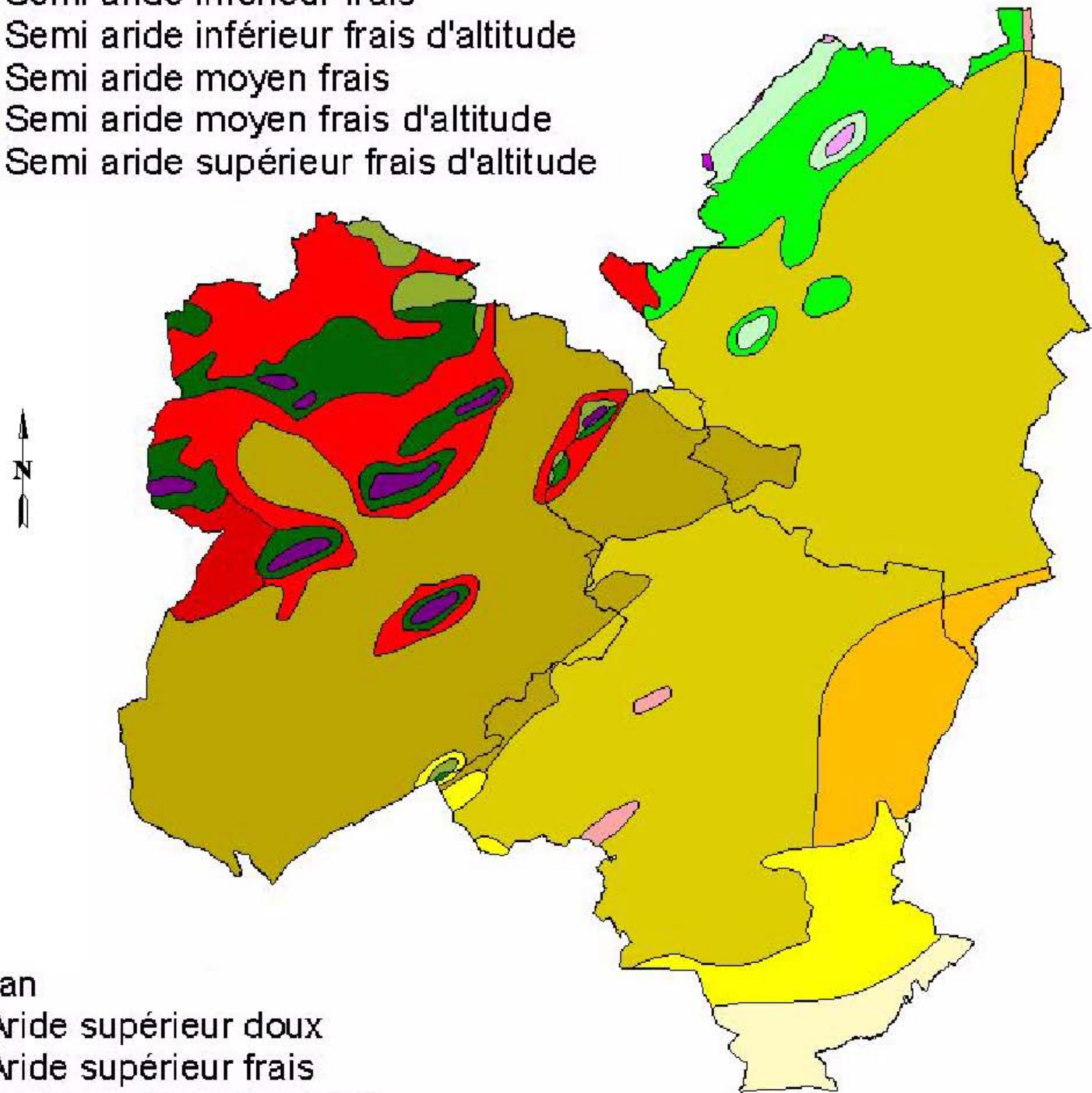
Source : Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National, Atlas cartographique

Climat (précipitations, bioclimat)**PRECIPITATIONS**

Source: Carte des précipitations au 1/500000, Ministère de l'Agriculture

Kasserine

- Aride inférieur frais
- Aride supérieur frais
- Aride supérieur tempéré
- Semi aride inférieur frais
- Semi aride inférieur frais d'altitude
- Semi aride moyen frais
- Semi aride moyen frais d'altitude
- Semi aride supérieur frais d'altitude

BIOCLIMAT**Kairouan**

- Aride supérieur doux
- Aride supérieur frais
- Aride supérieur tempéré
- Semi aride inférieur doux
- Semi aride inférieur frais
- Semi aride inférieur tempéré
- Semi aride moyen tempéré
- Semi aride supérieur frais
- Semi aride supérieur tempéré
- Subhumide frais d'altitude

Sidi Bouzid

- Aride inférieur doux
- Aride inférieur frais
- Aride supérieur doux
- Aride supérieur frais
- Aride supérieur tempéré
- Semi aride inférieur frais
- Semi aride inférieur tempéré
- Semi aride moyen frais
- Semi aride supérieur frais

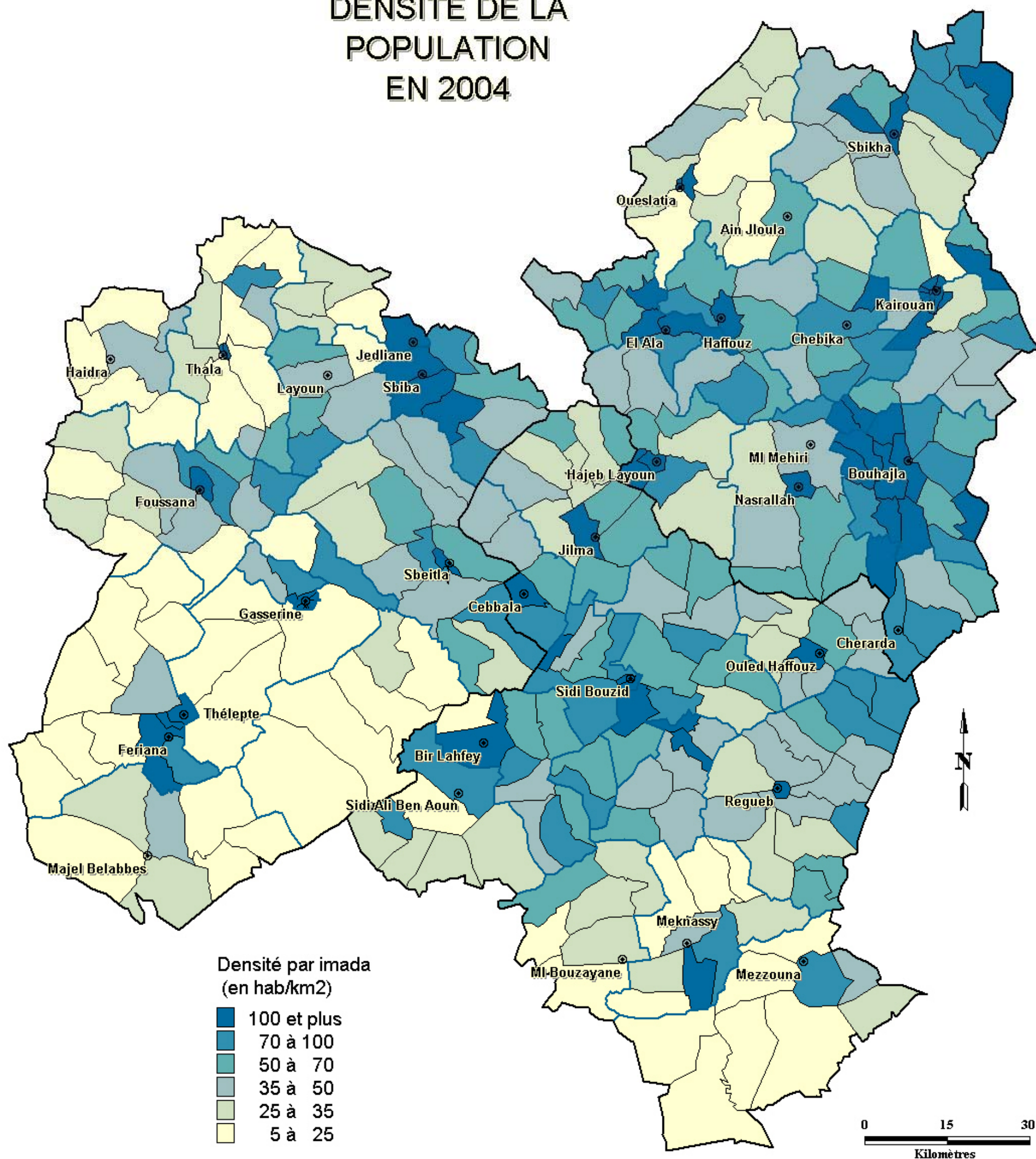
0 15 30
Kilomètres

Source : Cartes agricoles des gouvernorats du Centre-Ouest

3. Milieu humain

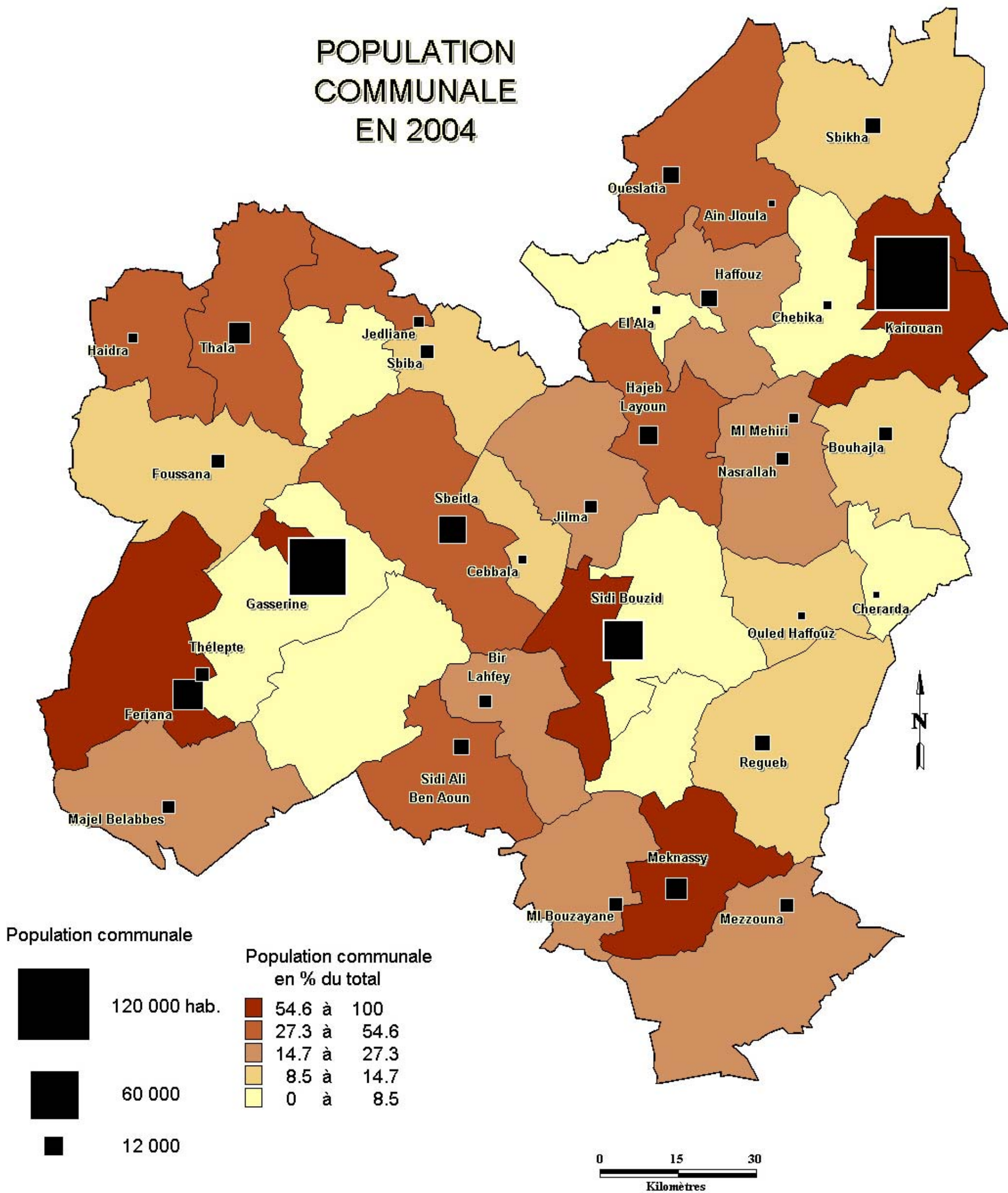
Répartition de la population

DENSITE DE LA POPULATION EN 2004



Source : Institut National de la Statistique

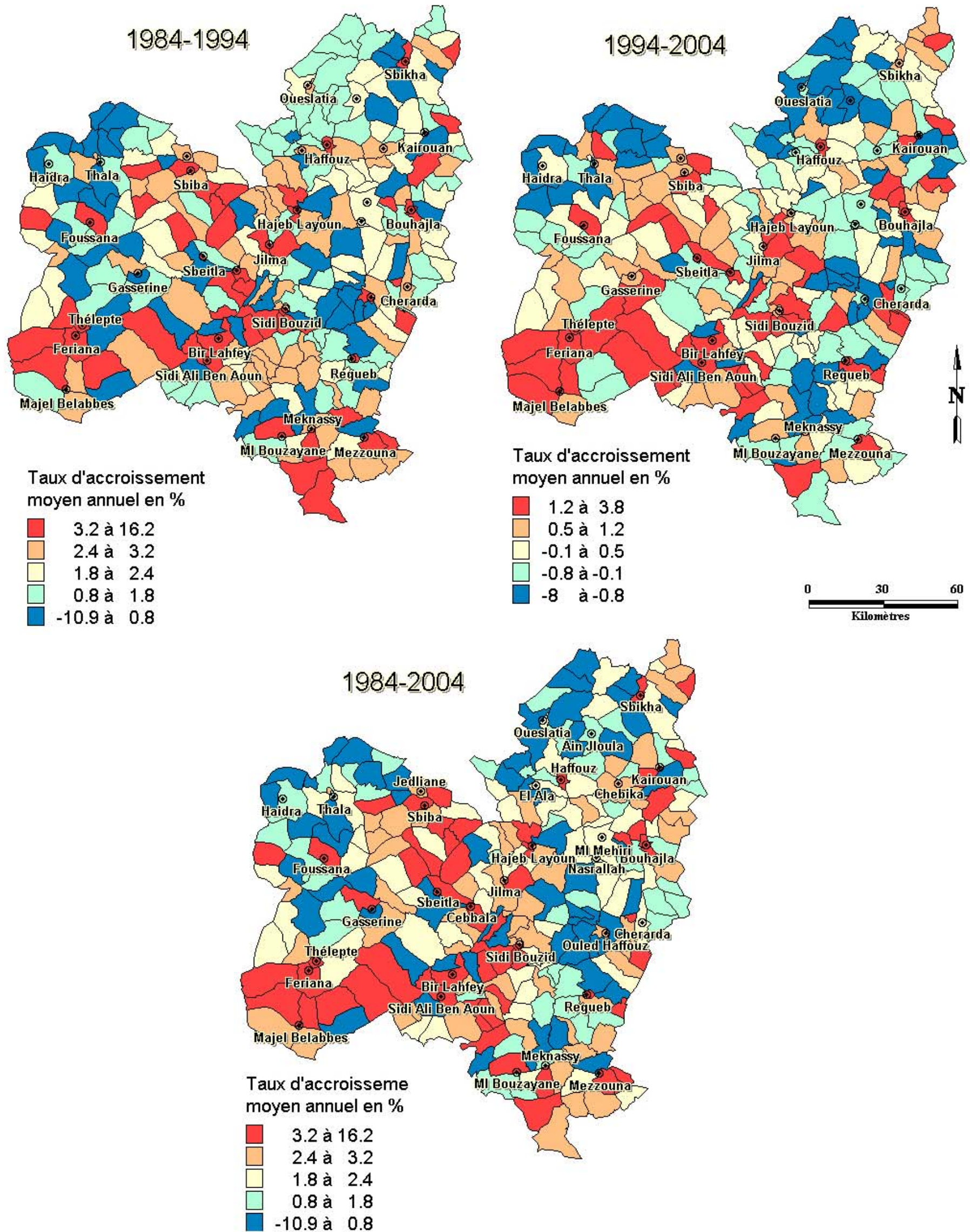
POPULATION COMMUNALE EN 2004



Source : Institut National de la Statistique

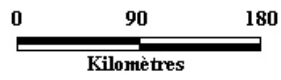
Dynamique de la population

CROISSANCE DE LA POPULATION

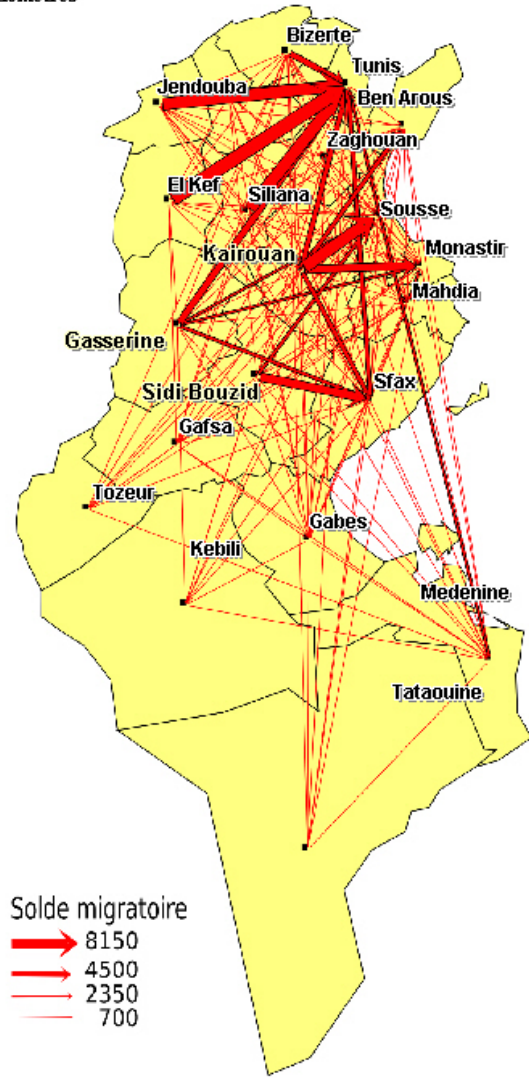


Source : Institut National de la Statistique

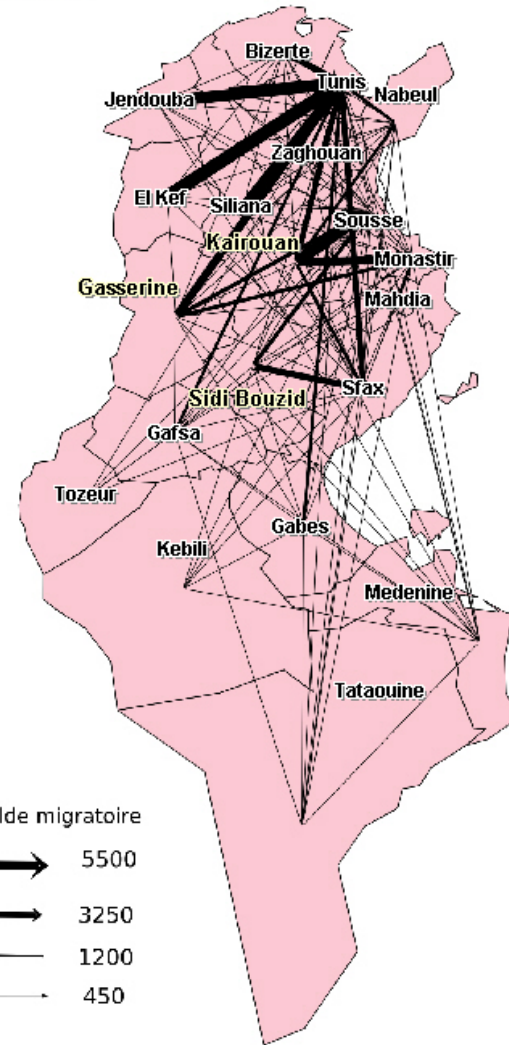
Migrations



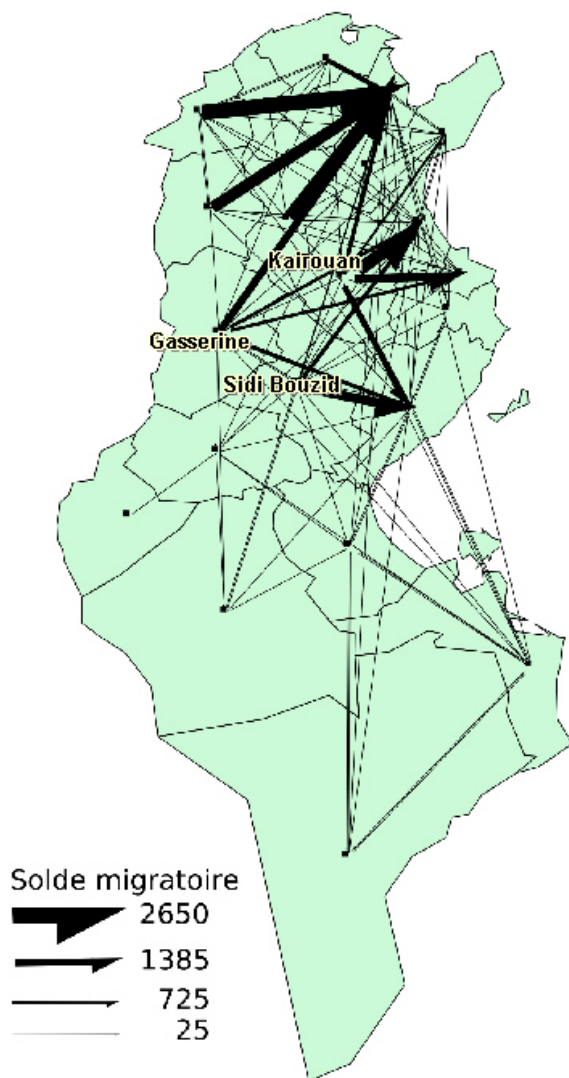
MIGRATIONS INTERNES 1999-2004



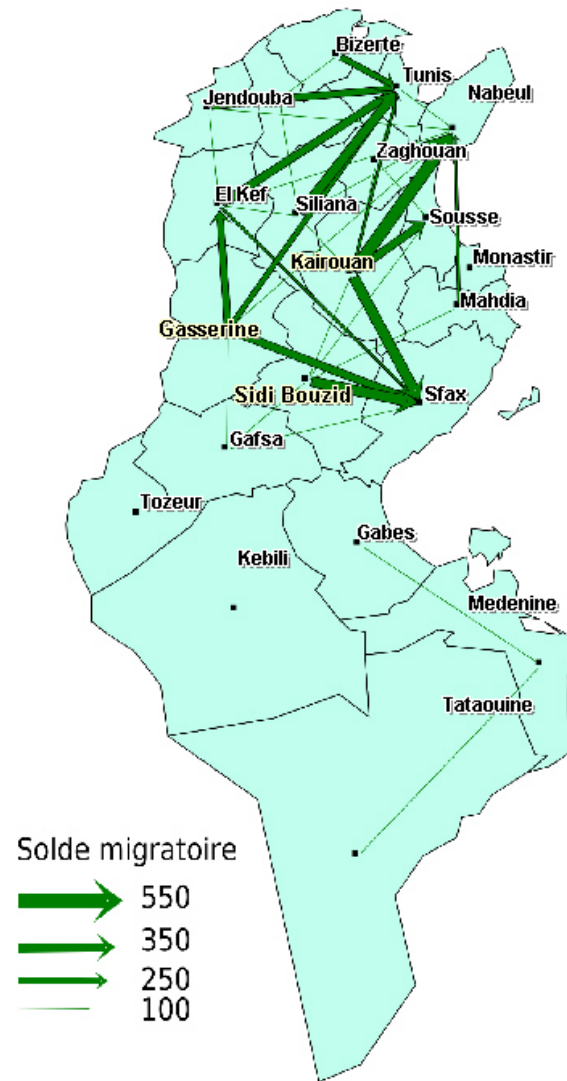
Migrations inter-gouvernorats en 2004



Migrations intercommunales en 2004

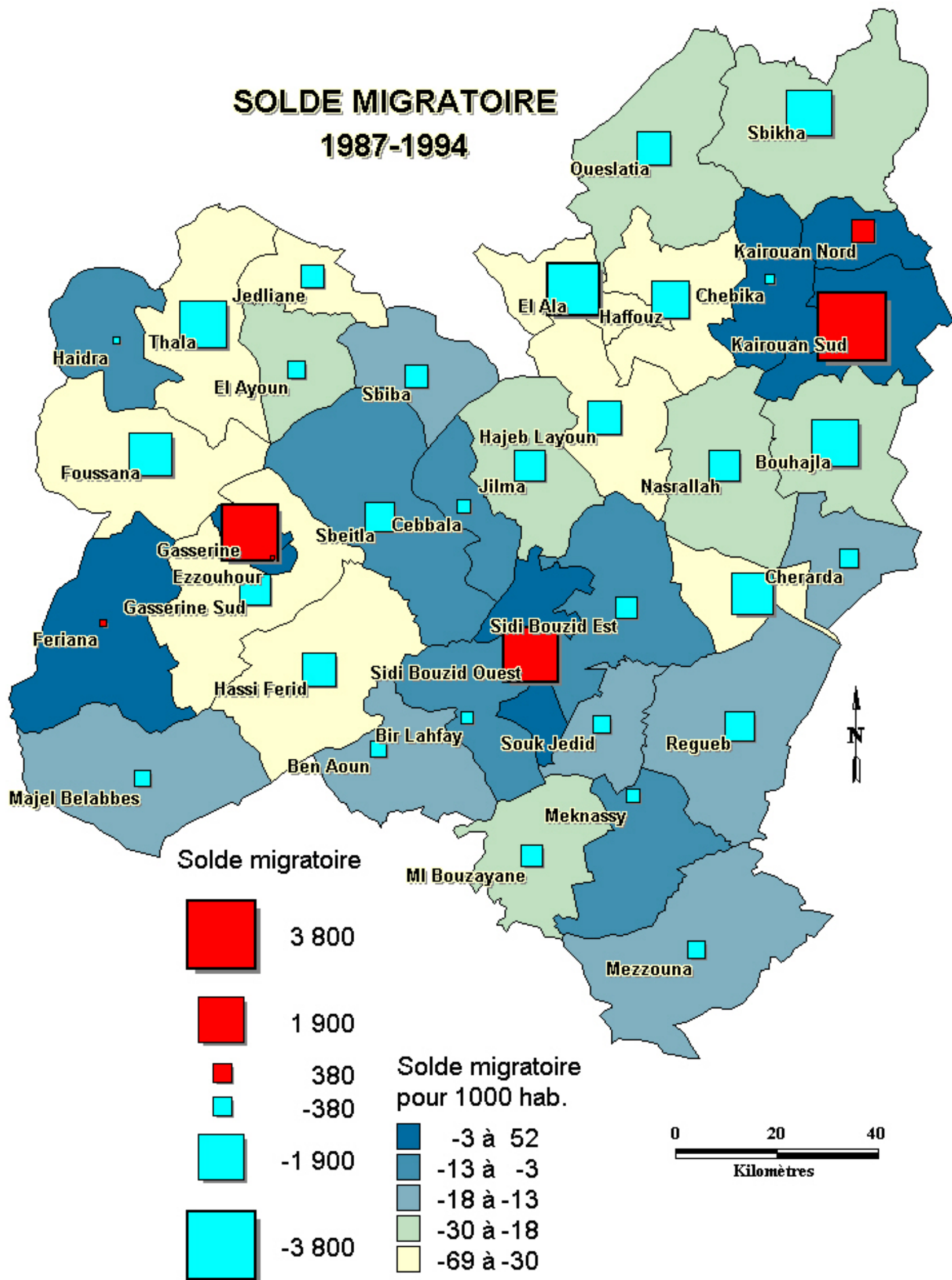


Exode rural en 2004

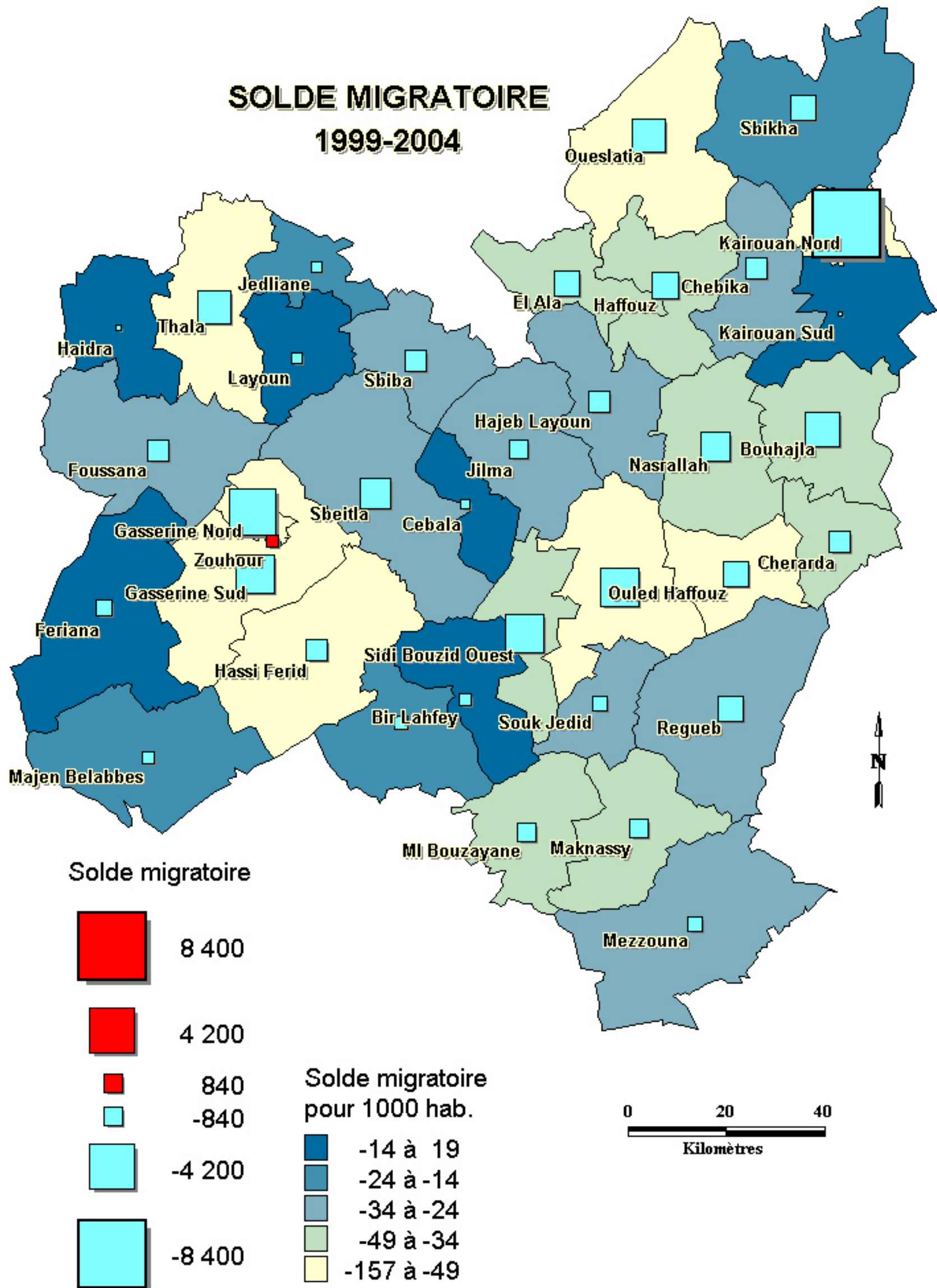


Migrations inter-rurales en 2004

Source : Institut National de la Statistique

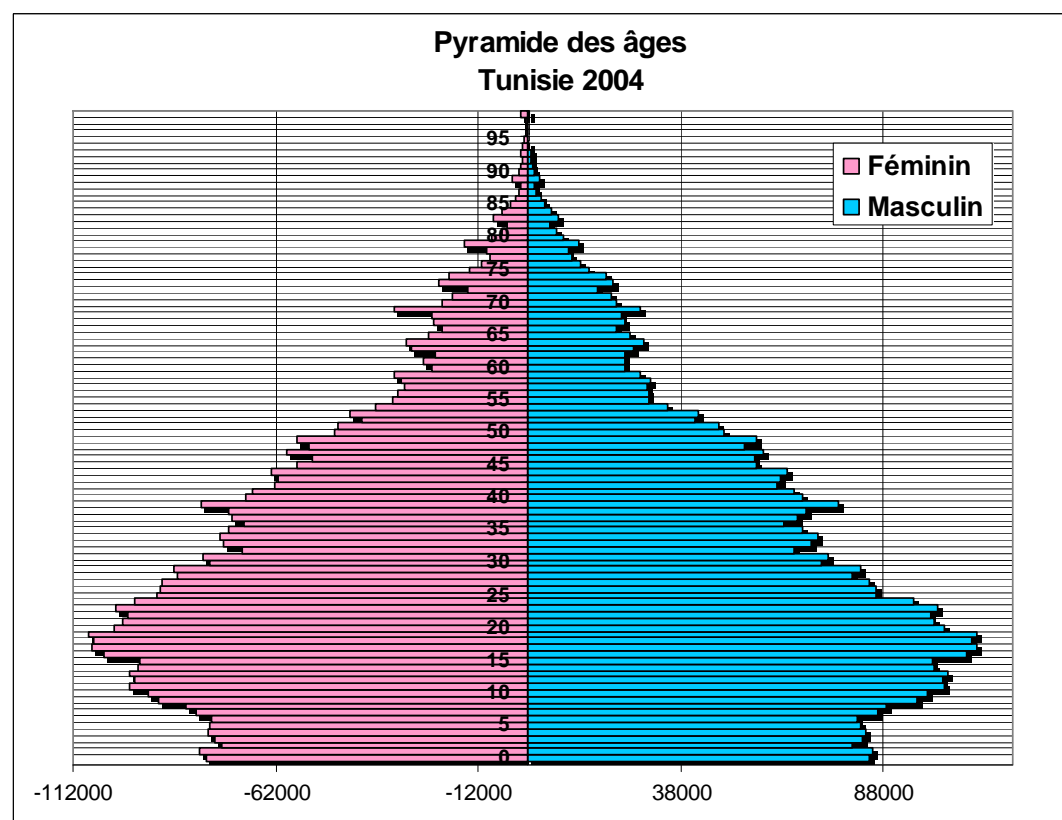
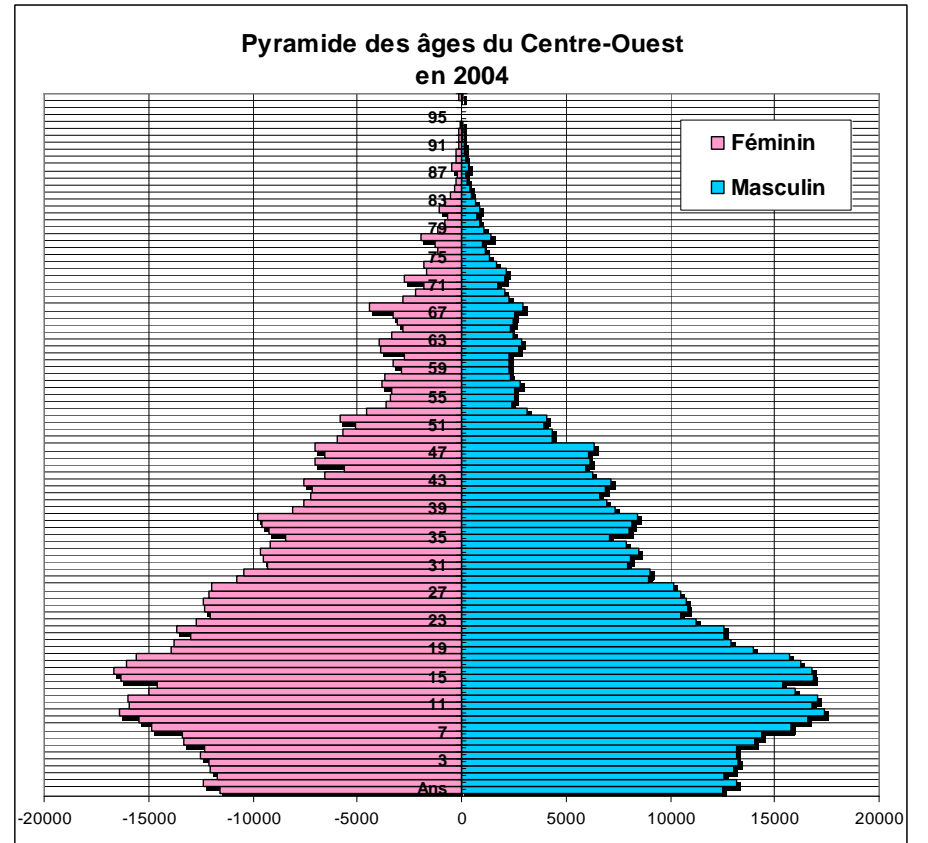
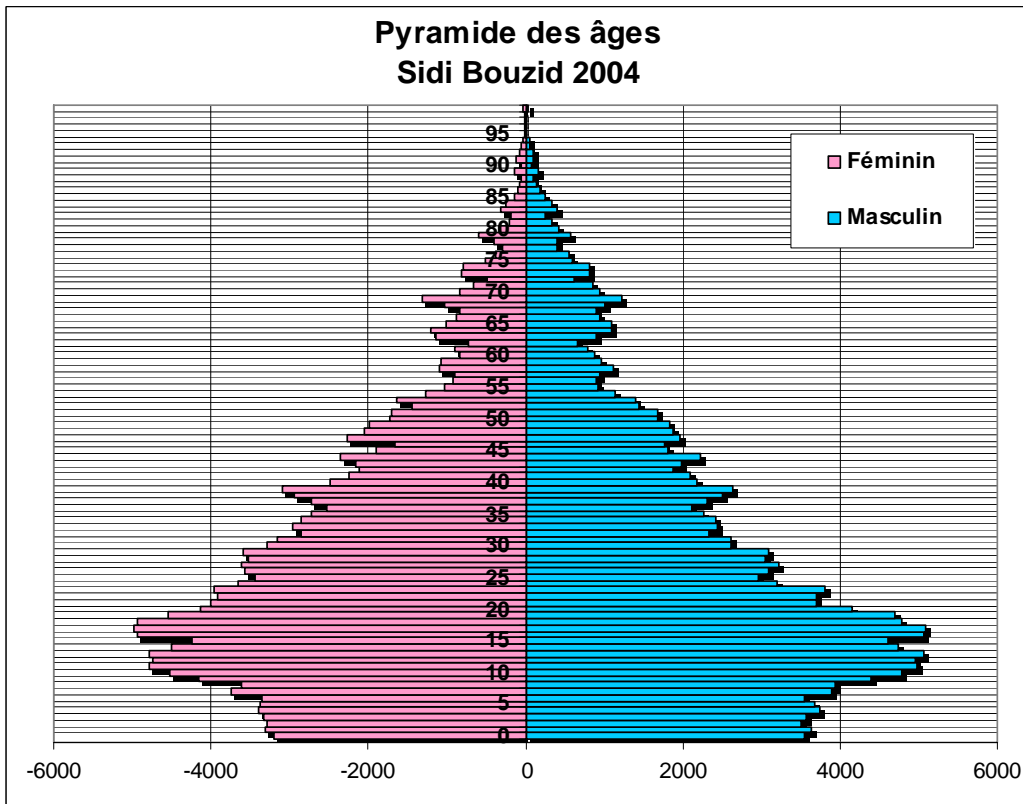
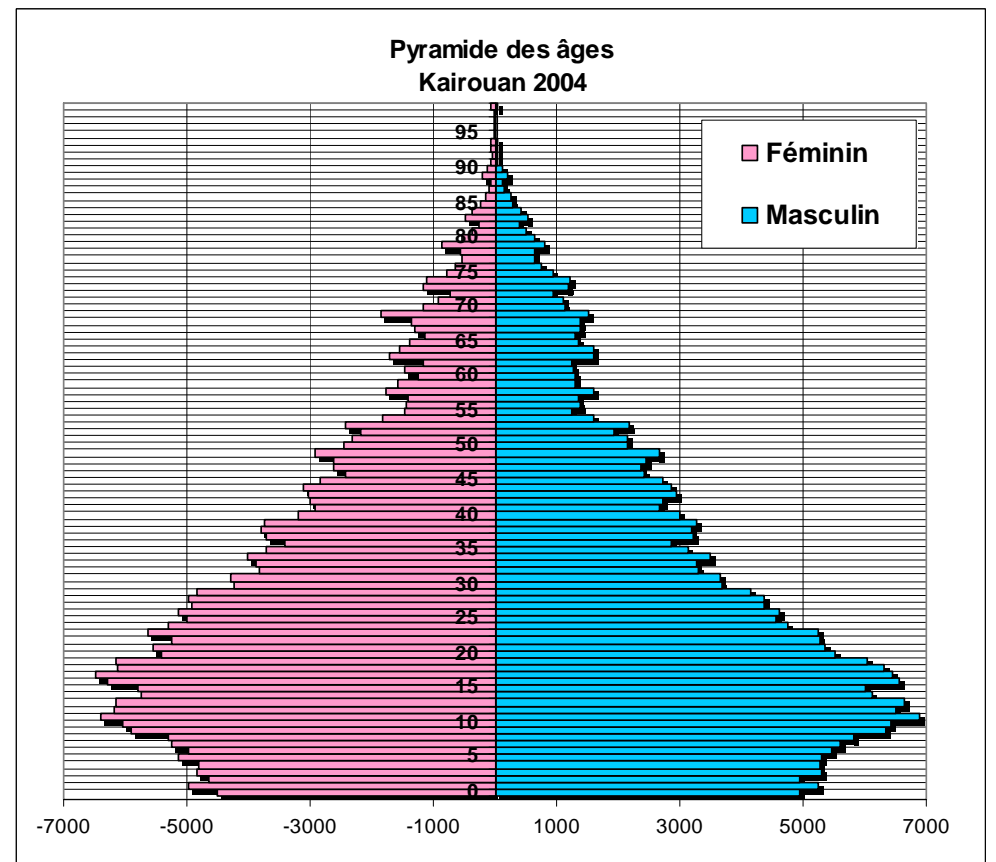
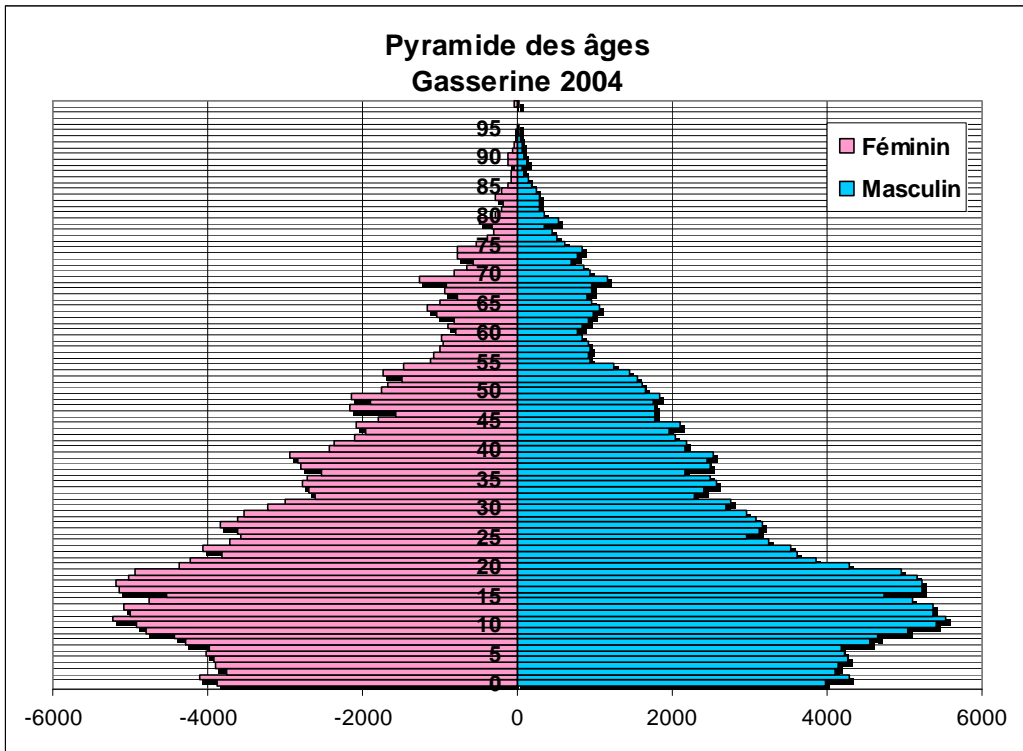


Source : Institut National de la Statistique



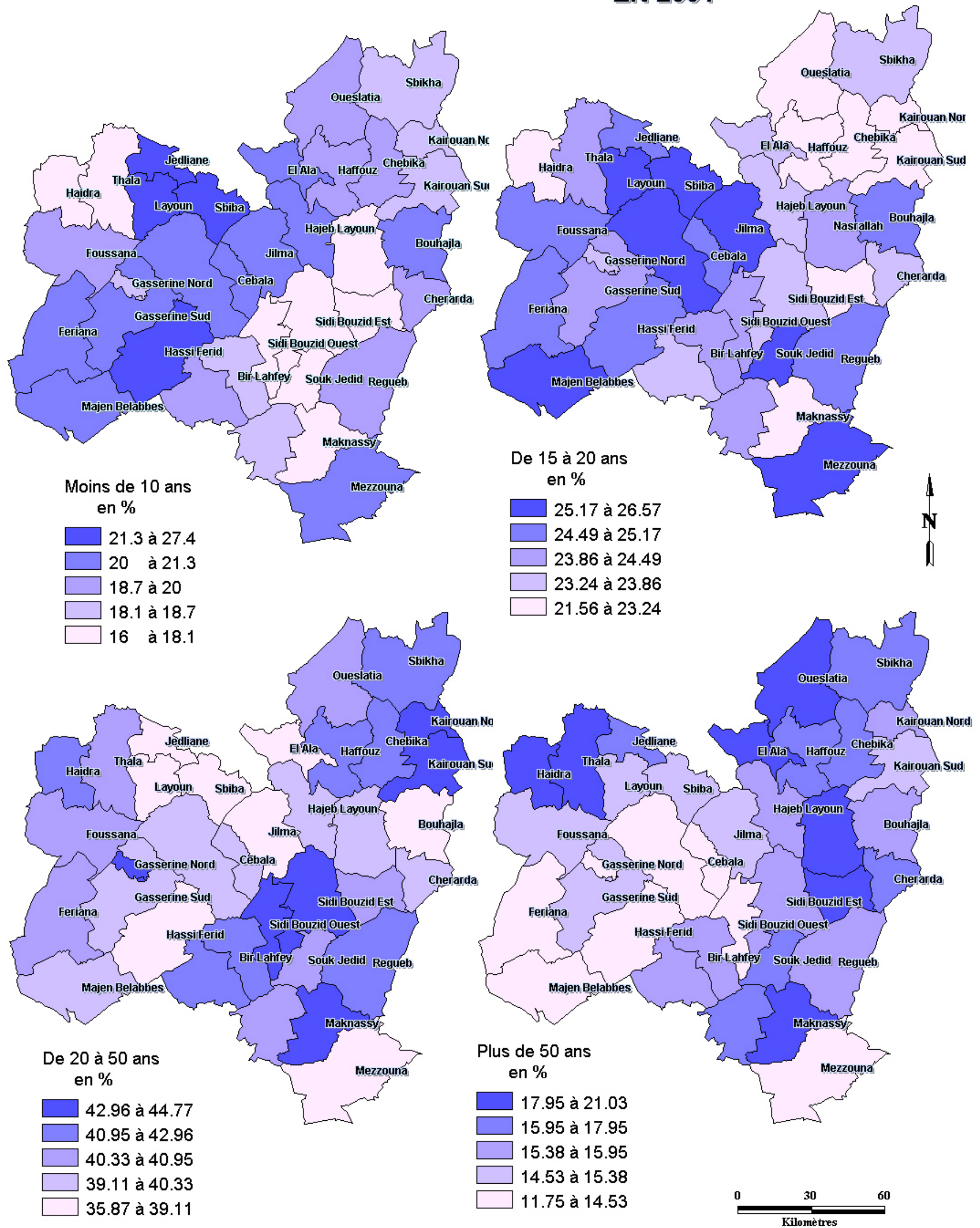
Source : Institut National de la Statistique

Structures démographiques Pyramides des âges du Centre-Ouest



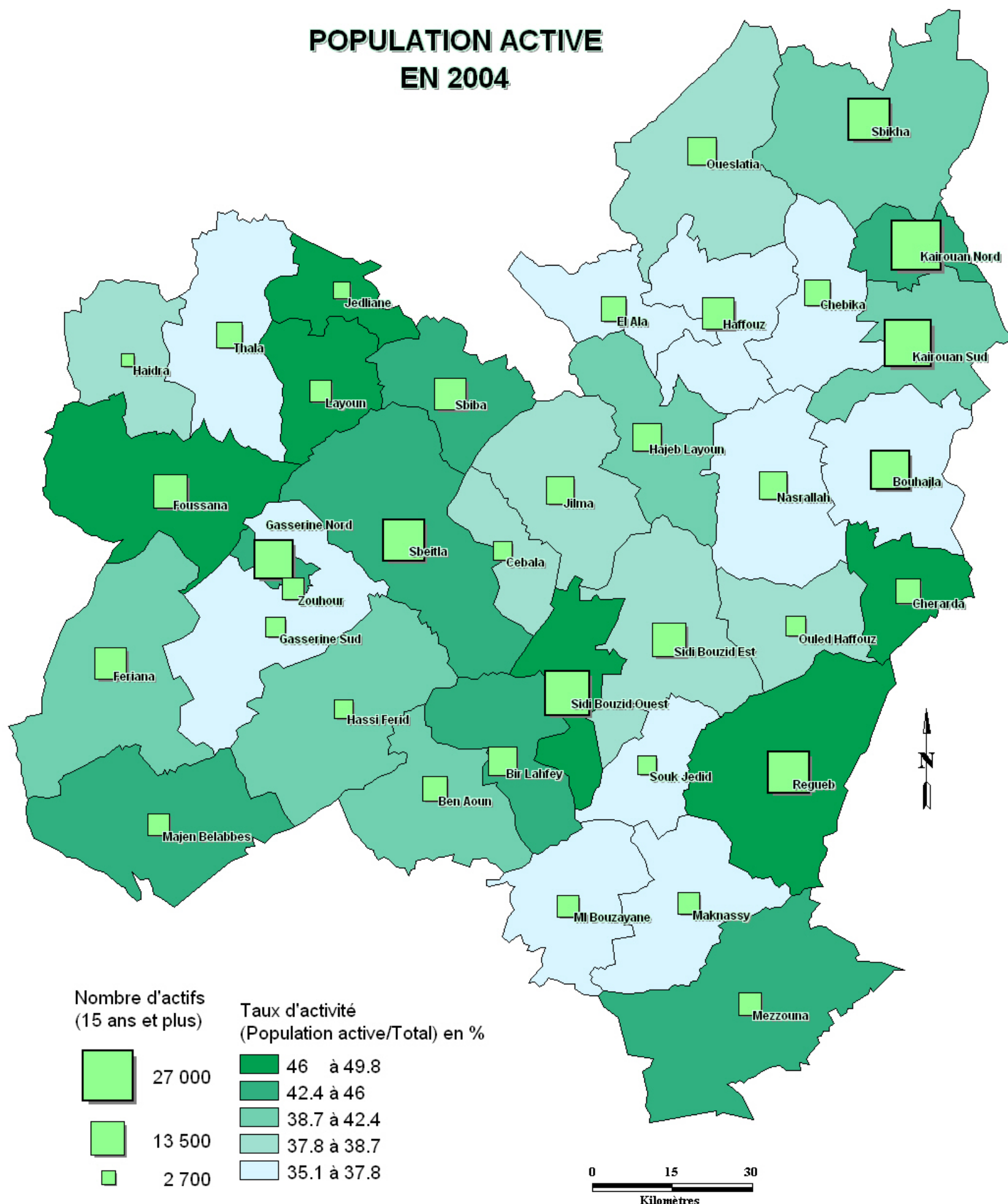
Source : Institut National de la Statistique

CLASSES D'ÂGE EN 2004

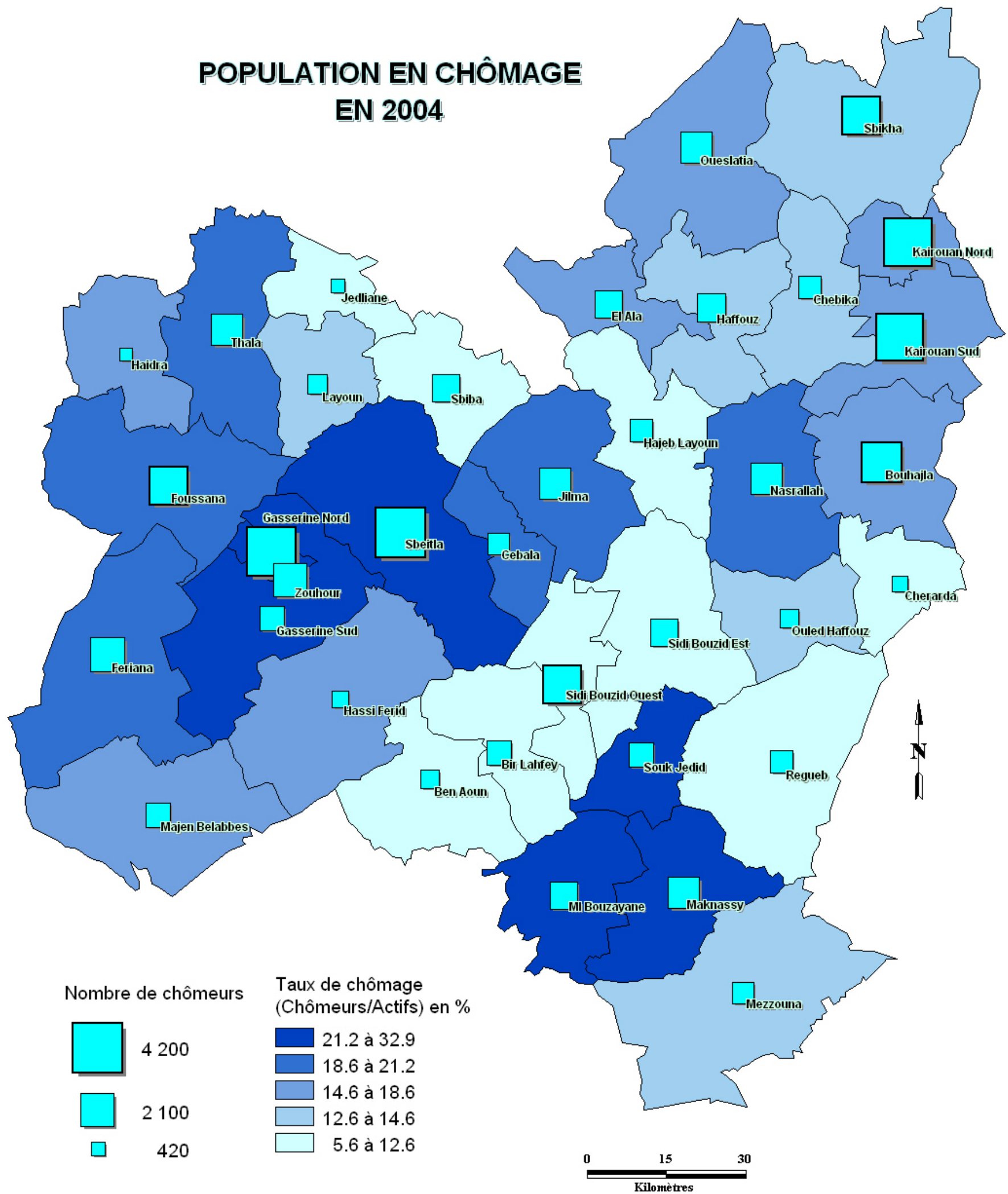


Source : Institut National de la Statistique

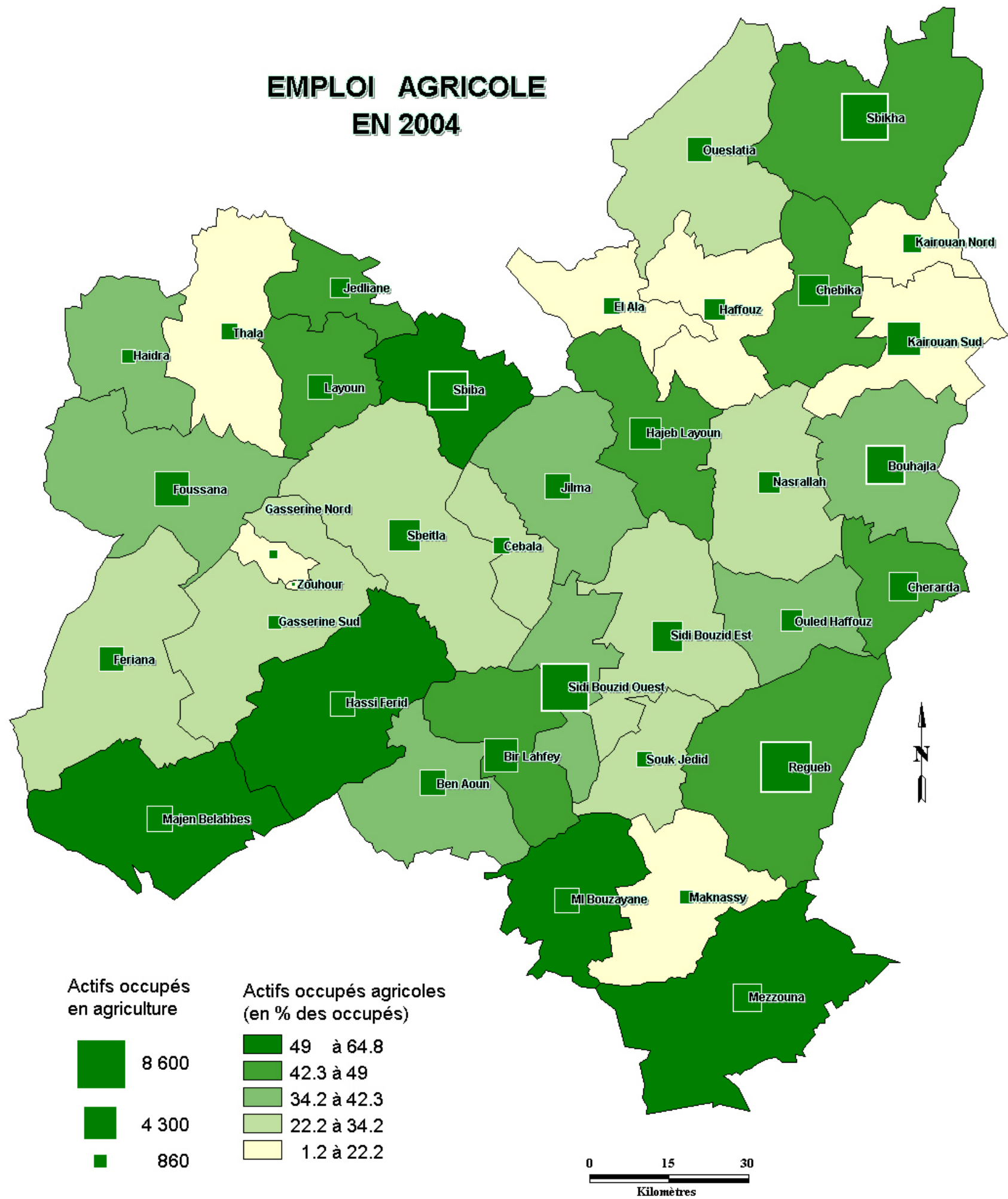
Population active et emploi



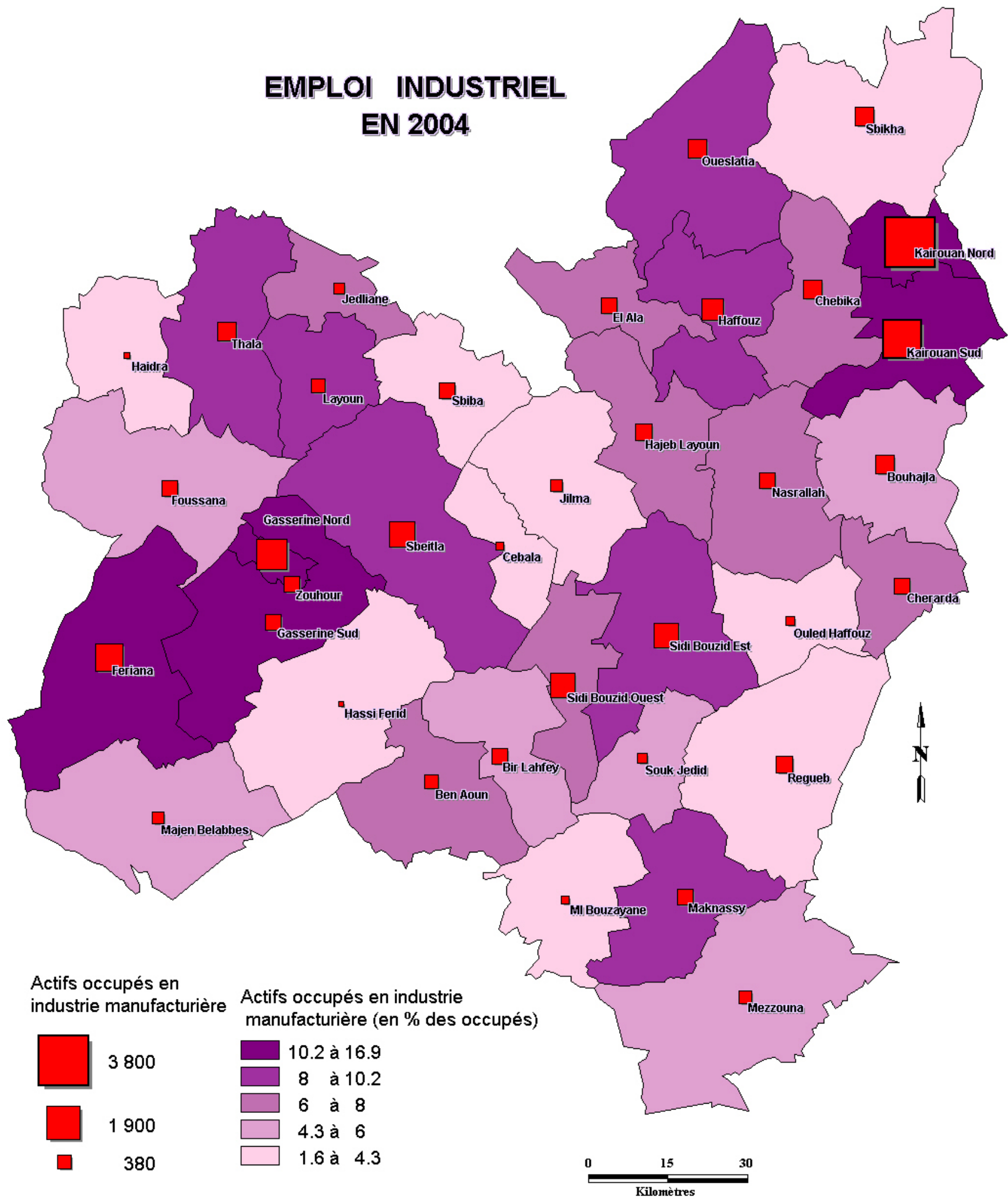
Source : Institut National de la Statistique



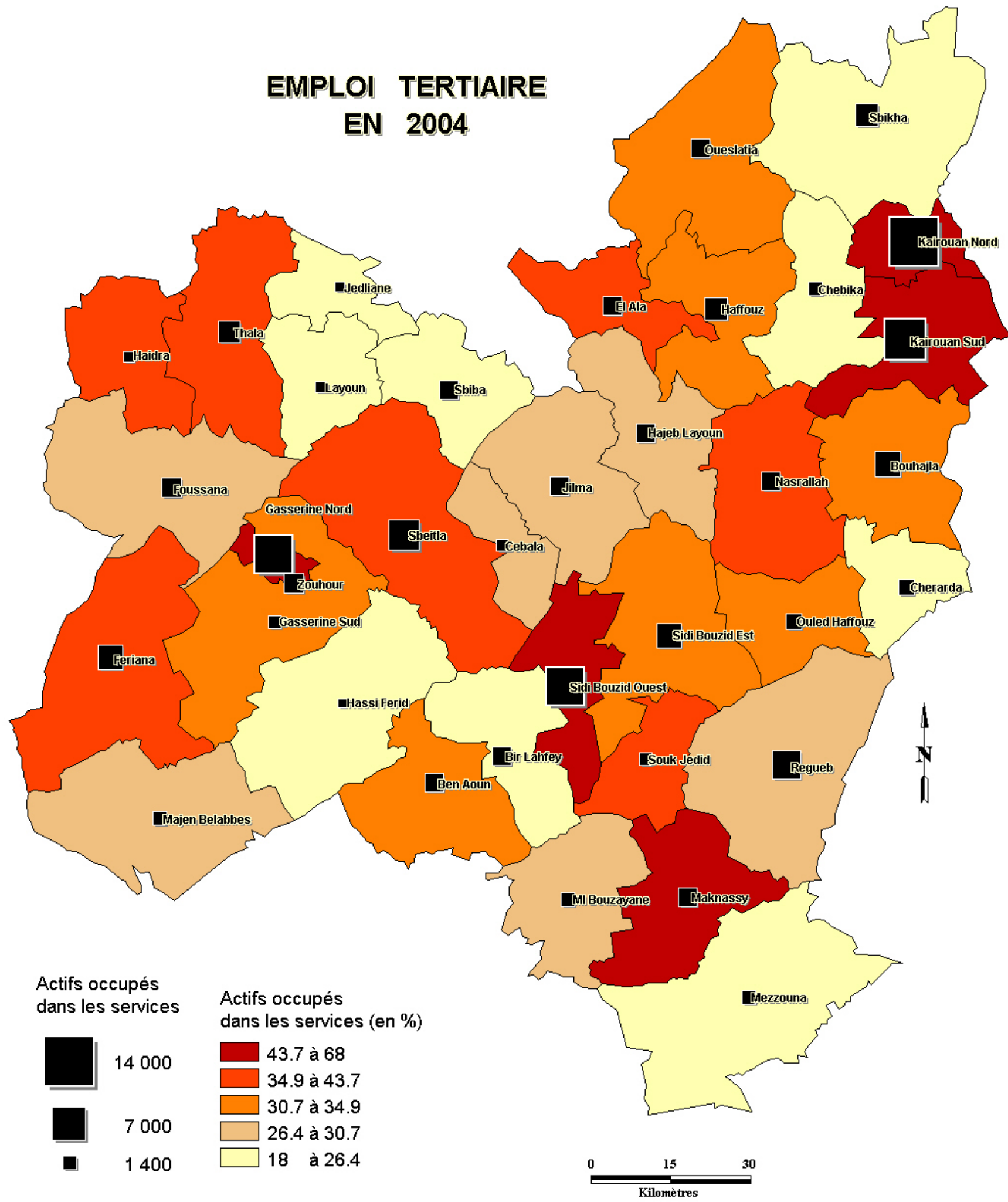
Source : Institut National de la Statistique



Source : Institut National de la Statistique



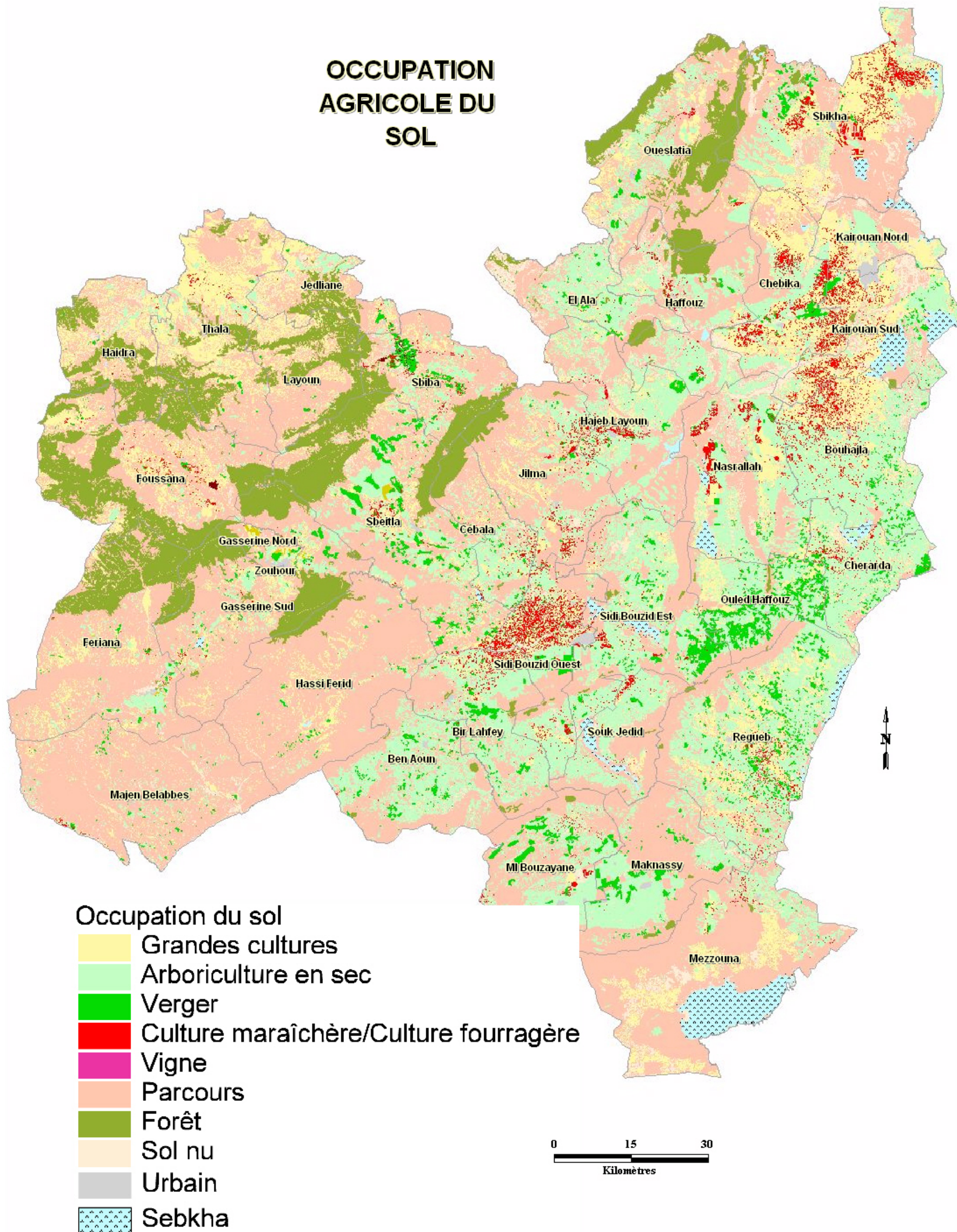
Source : Institut National de la Statistique



Source : Institut National de la Statistique

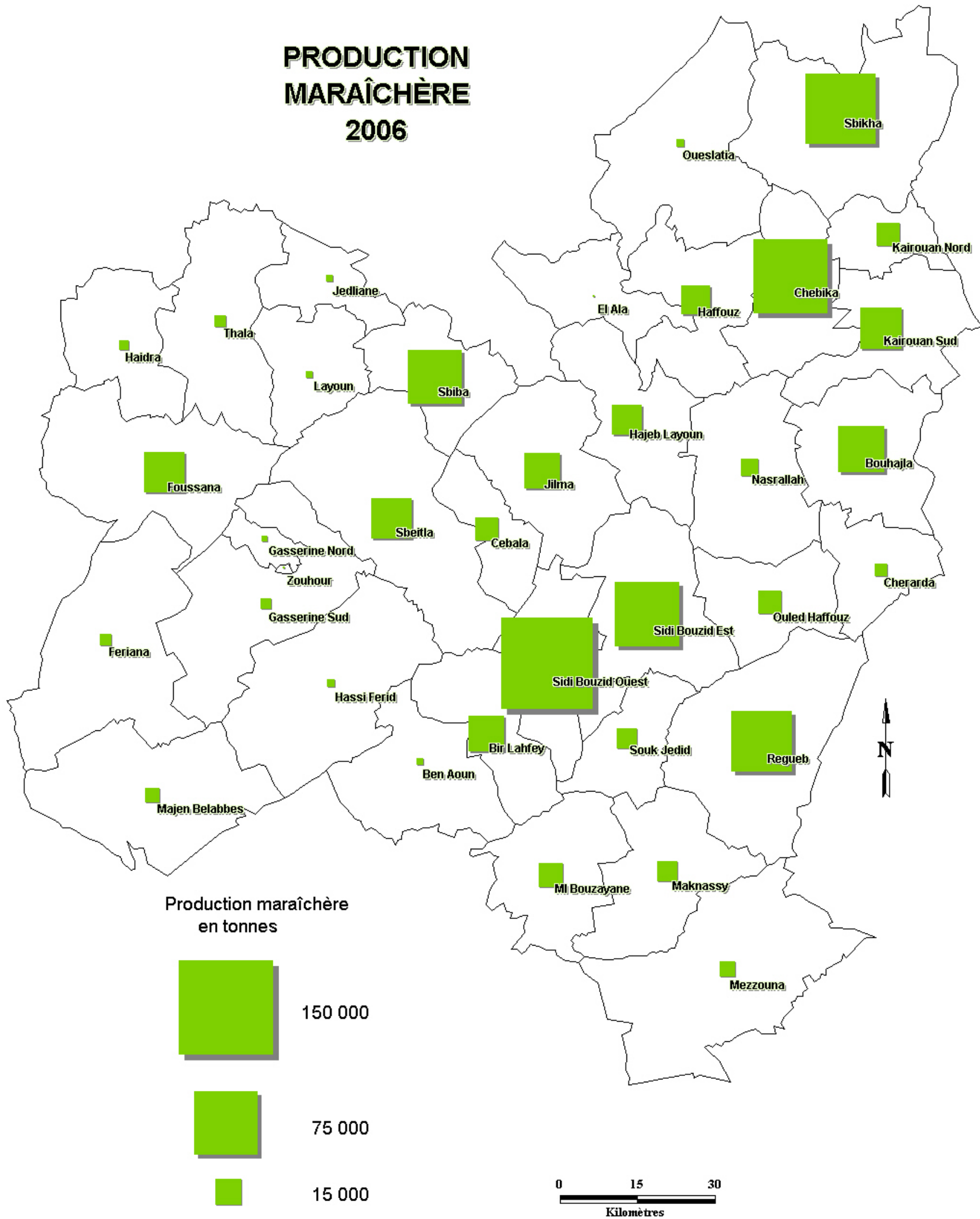
4. Activités économiques

Occupation agricole du sol

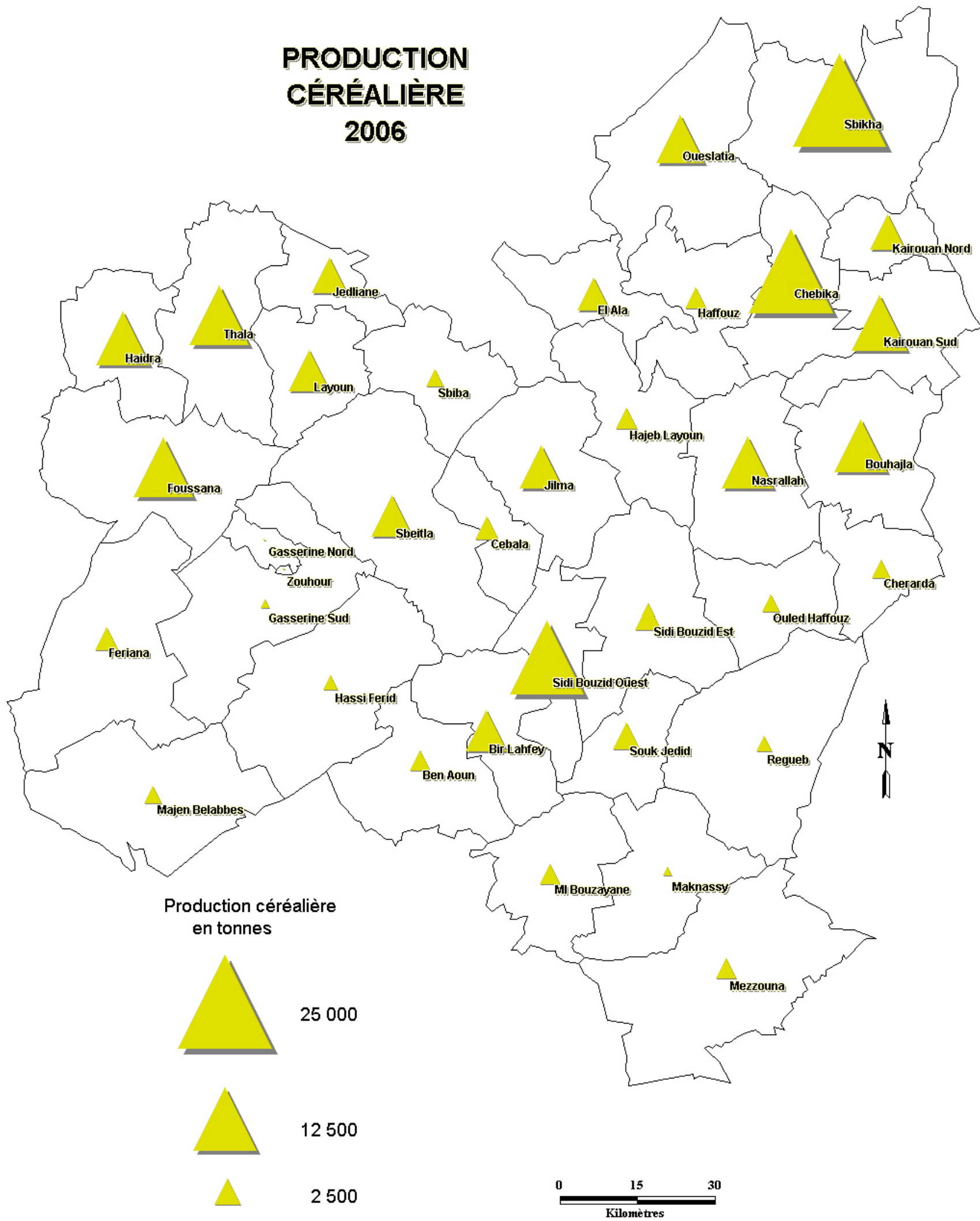


Source : Cartes agricoles des gouvernorats du Centre-Ouest

Production végétale

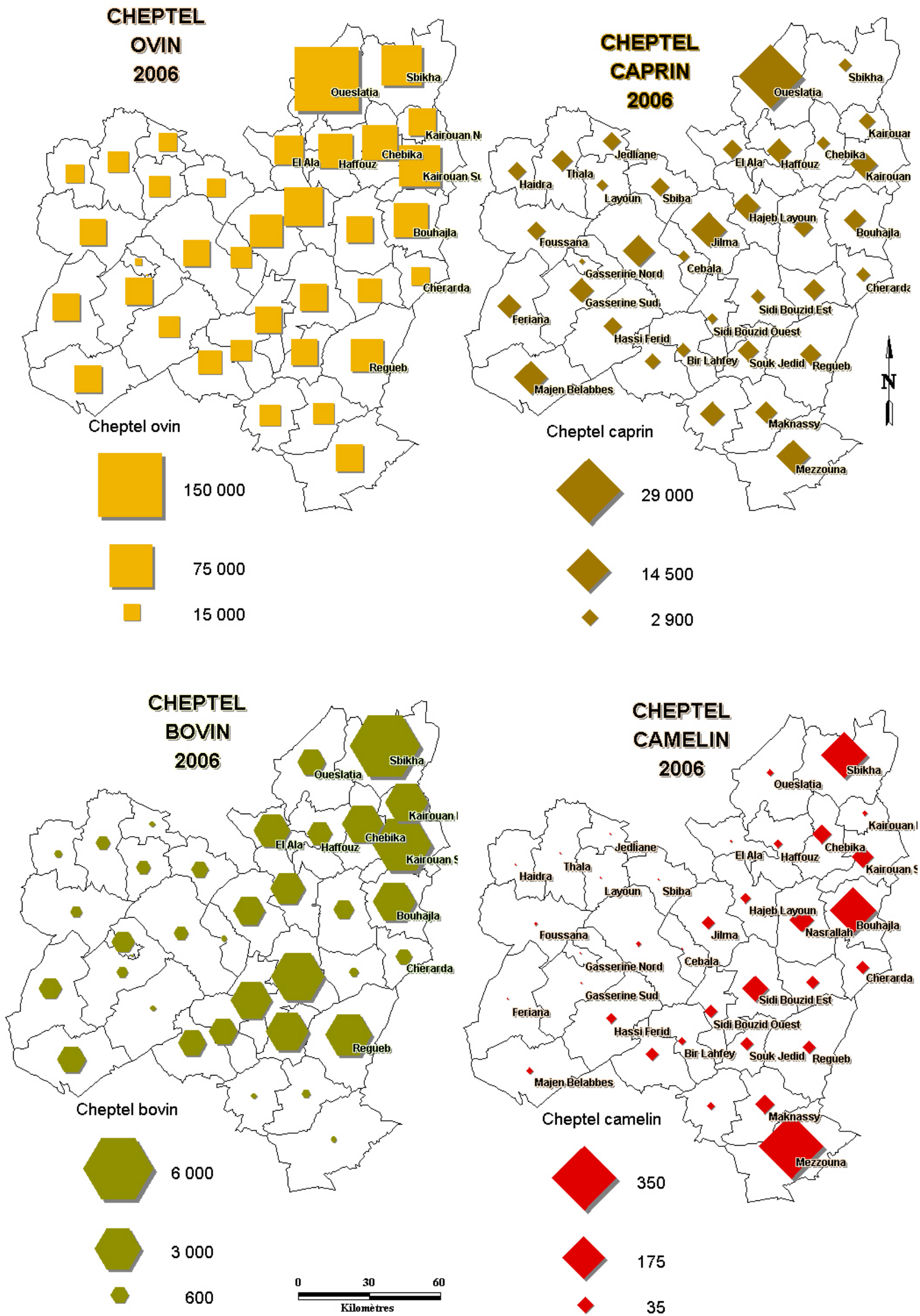


Source : Office de Développement du Centre-Ouest



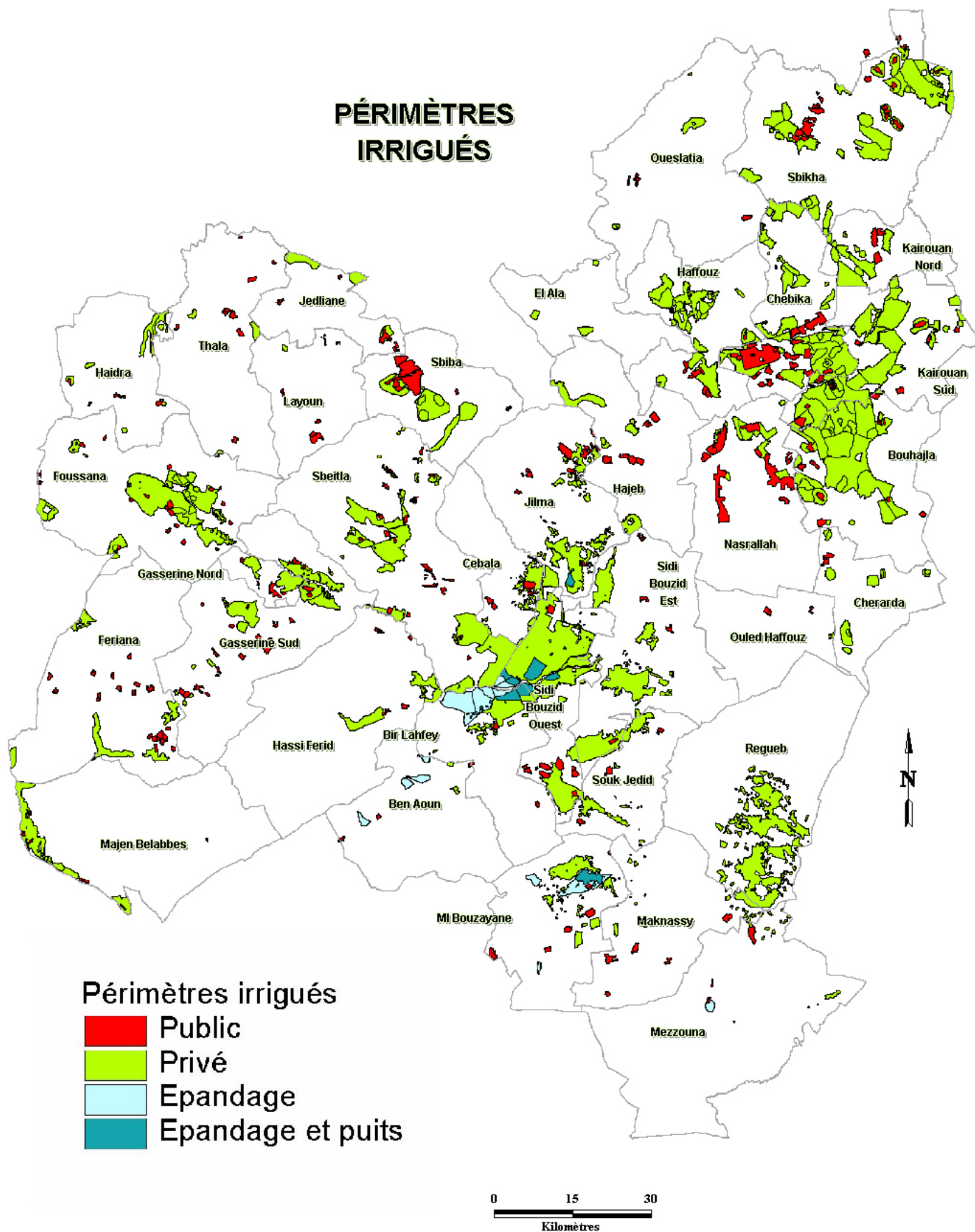
Source : Office de Développement du Centre-Ouest

Production animale



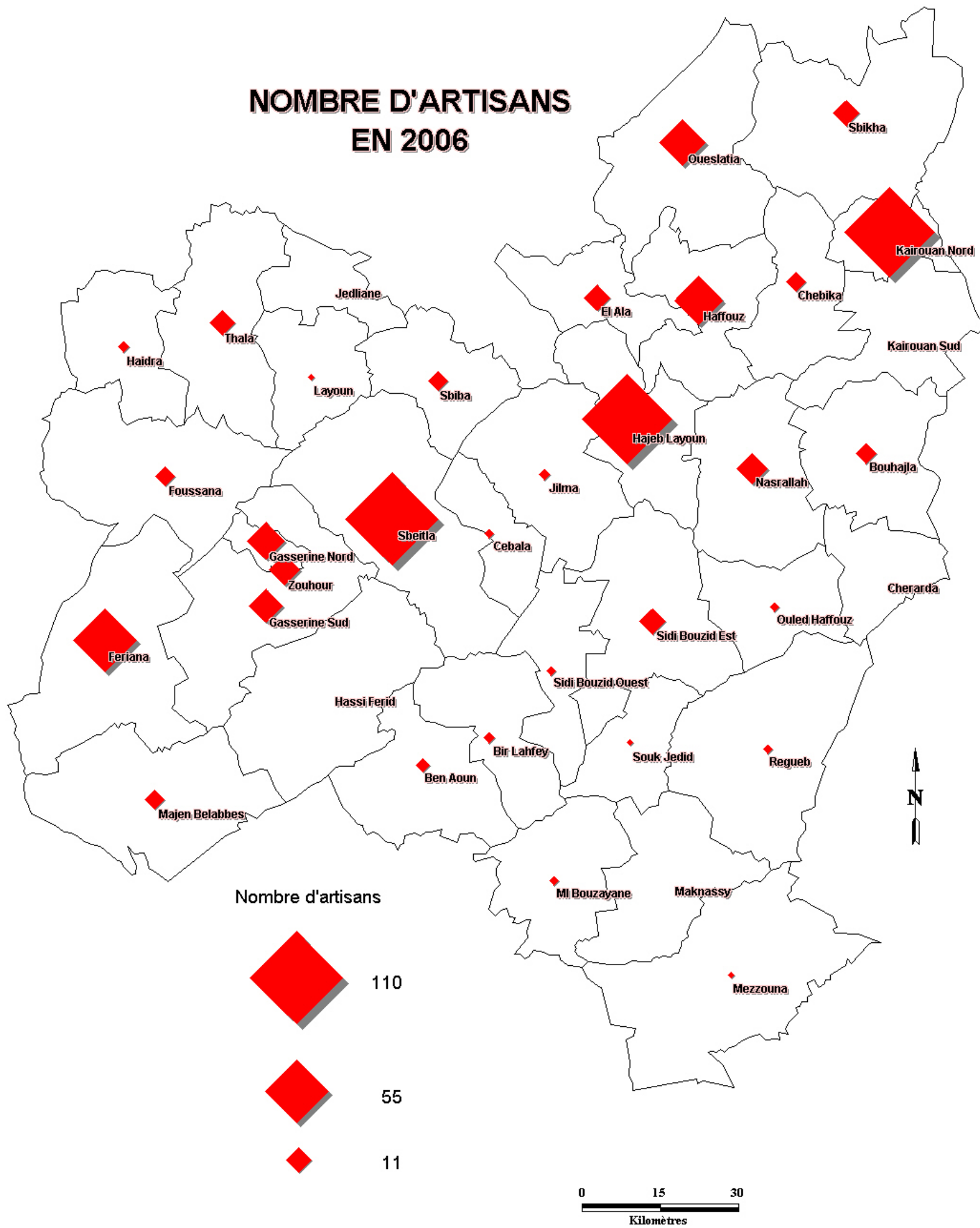
Source : Office de Développement du Centre-Ouest

Périmètres irrigués

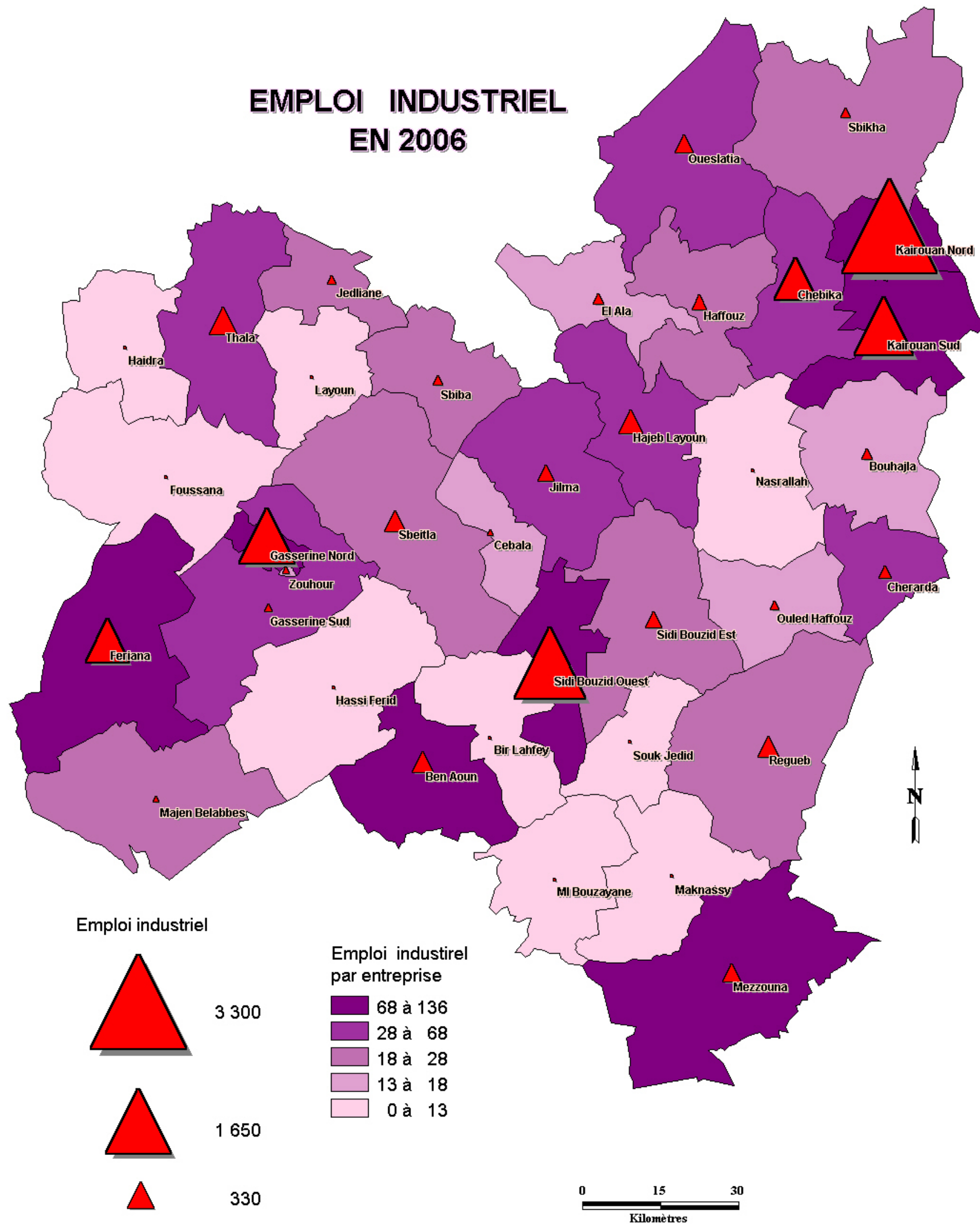


Source : Cartes agricoles des gouvernorats du Centre-Ouest

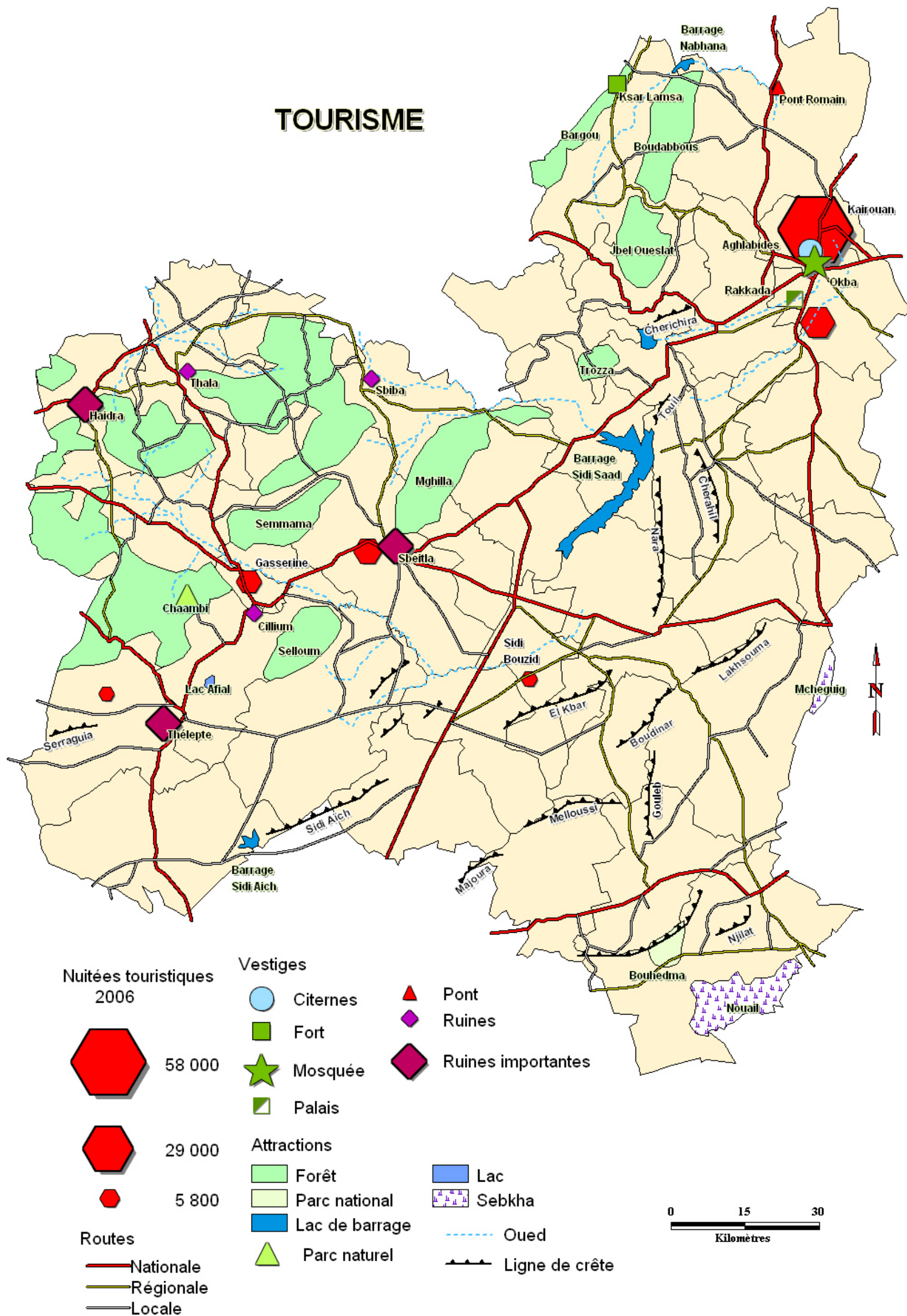
Artisanat et industries



Source : Office de Développement du Centre-Ouest

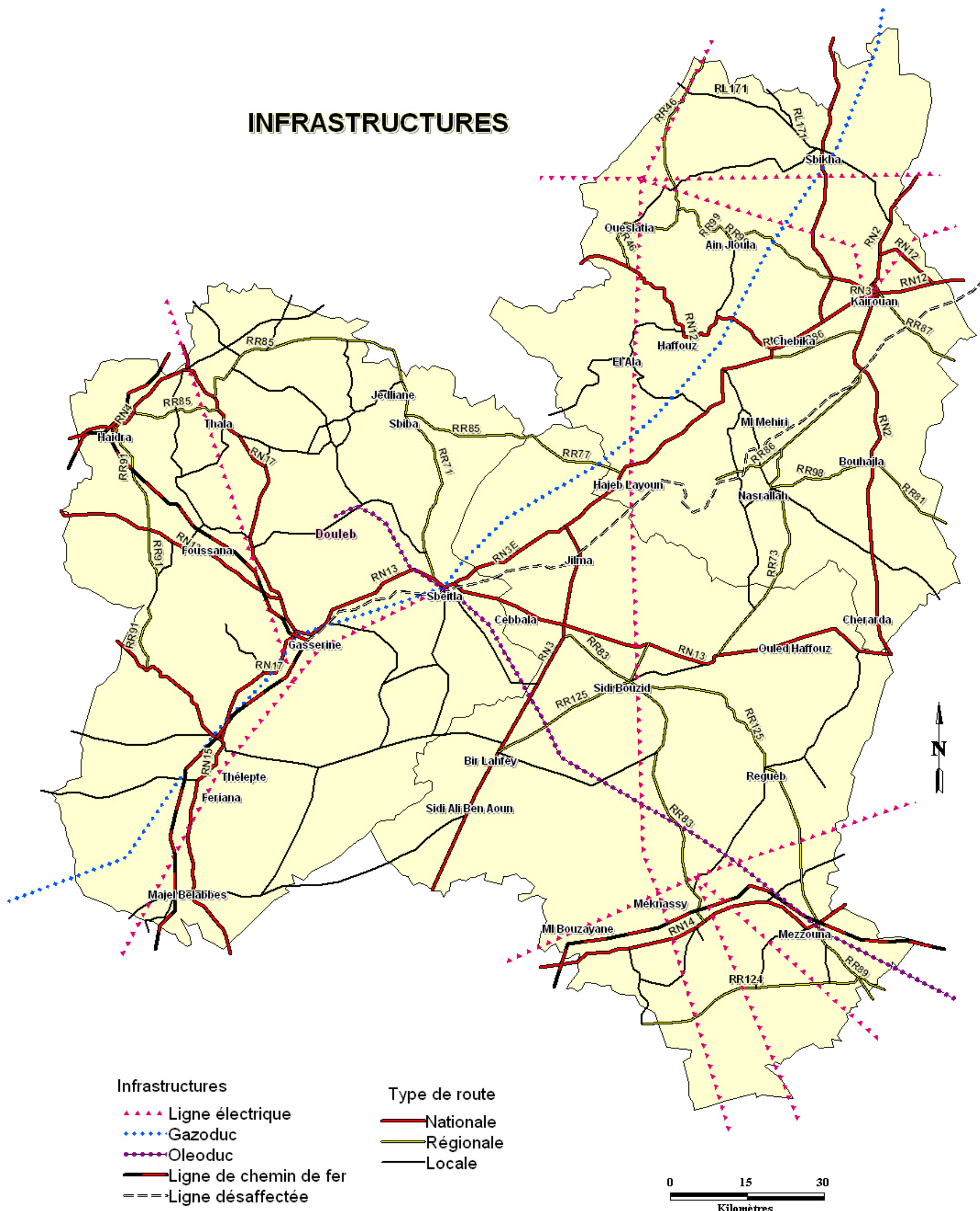


Source : Office de Développement du Centre-Ouest



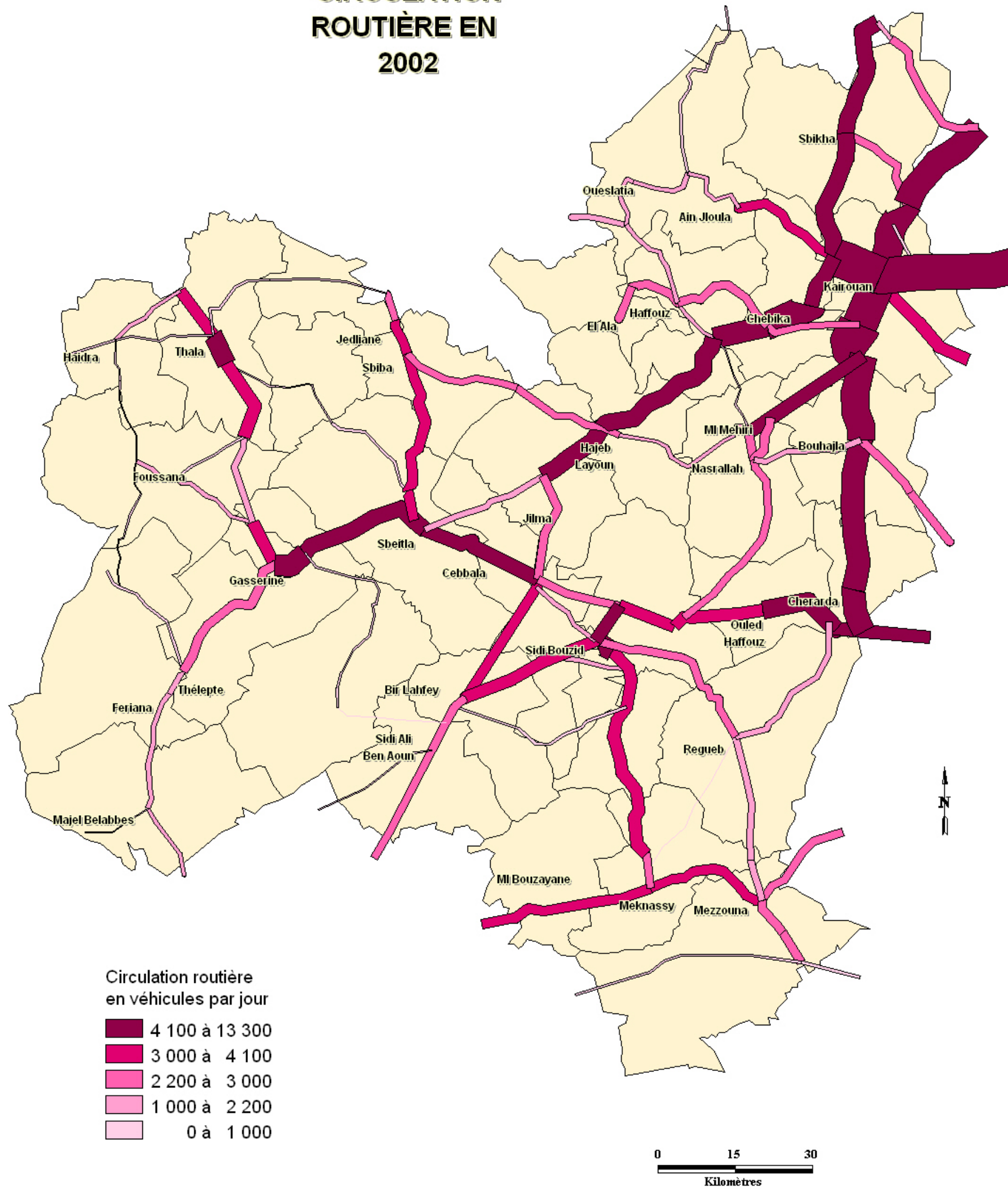
Source : Office de Développement du Centre-Ouest et autres sources

5. Infrastructures de transport et circulation



Source : Carte touristique et routière, Office de la topographie et de la cartographie

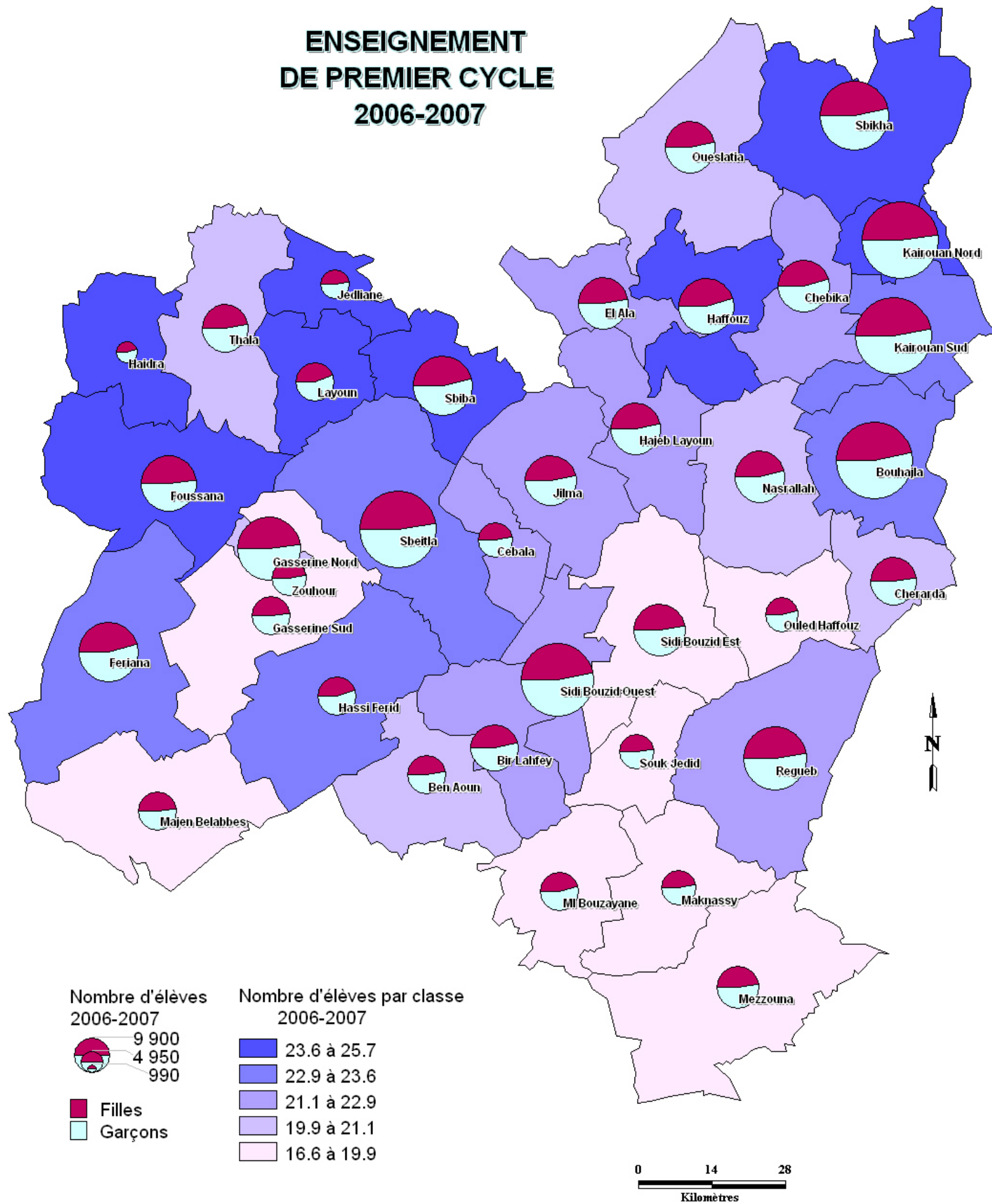
CIRCULATION ROUTIÈRE EN 2002



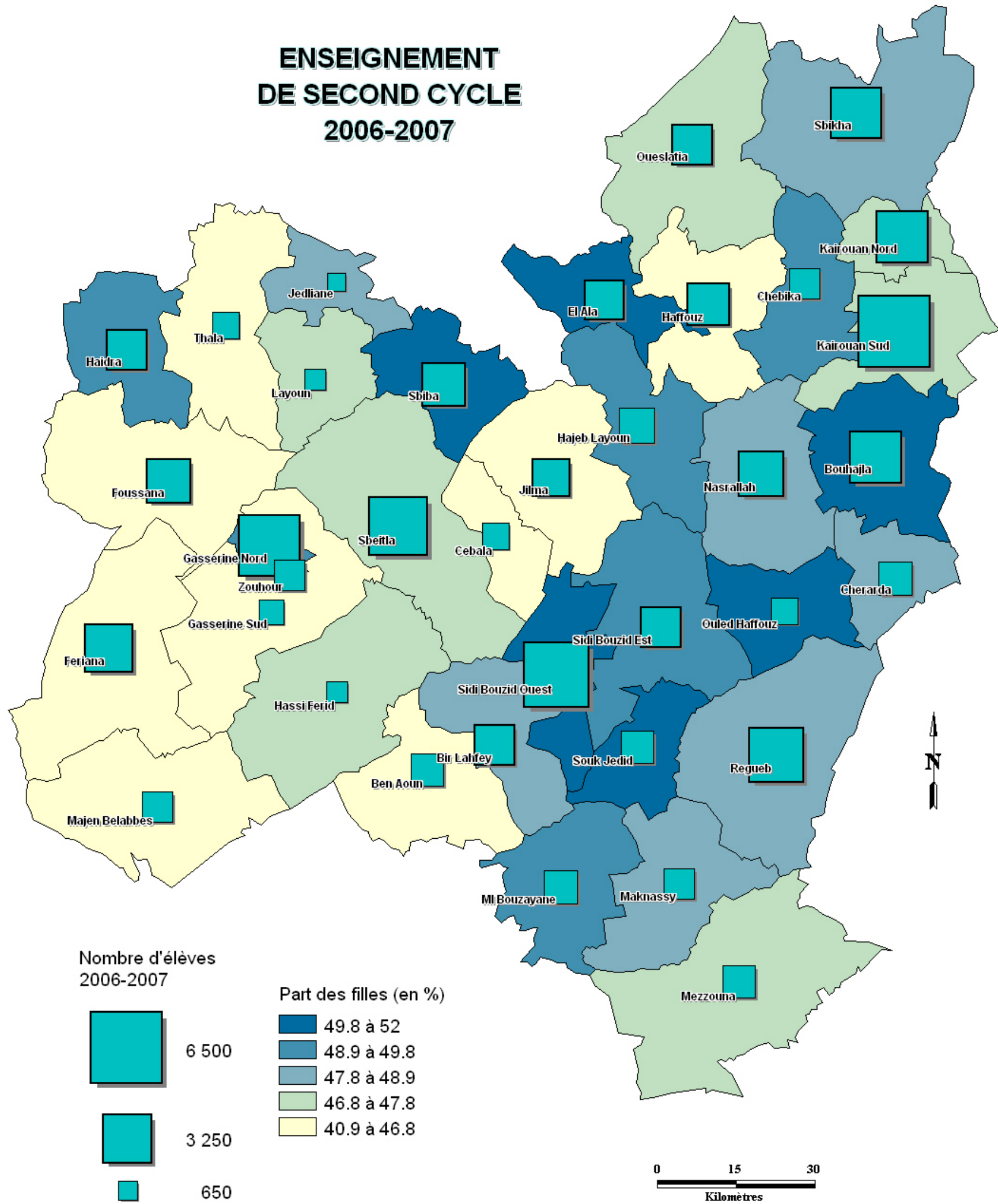
Source : Recensement général de la circulation, 2002 Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire

6. Equipements et armature urbaine

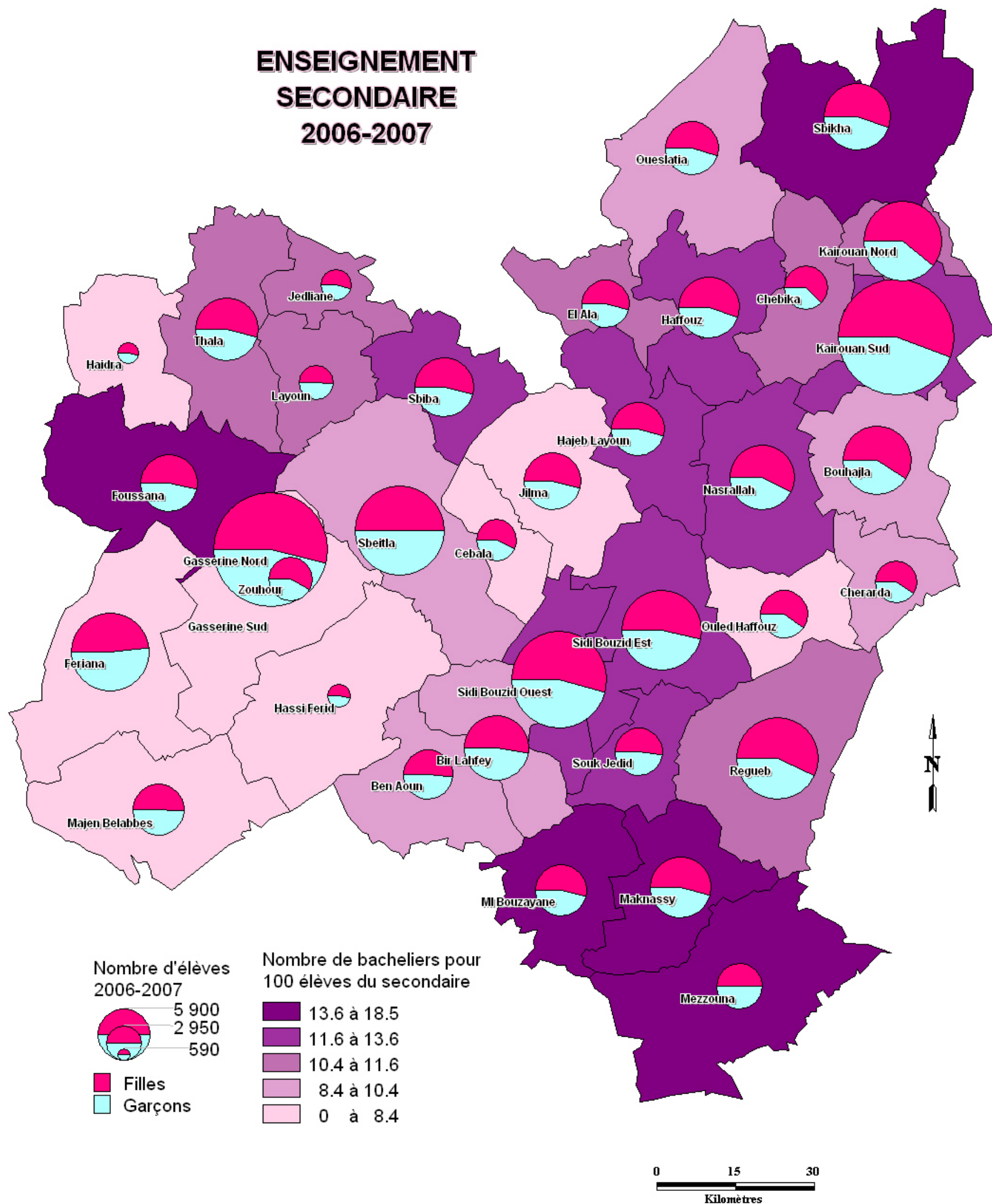
Equipements d'enseignement



Source : Office de Développement du Centre-Ouest

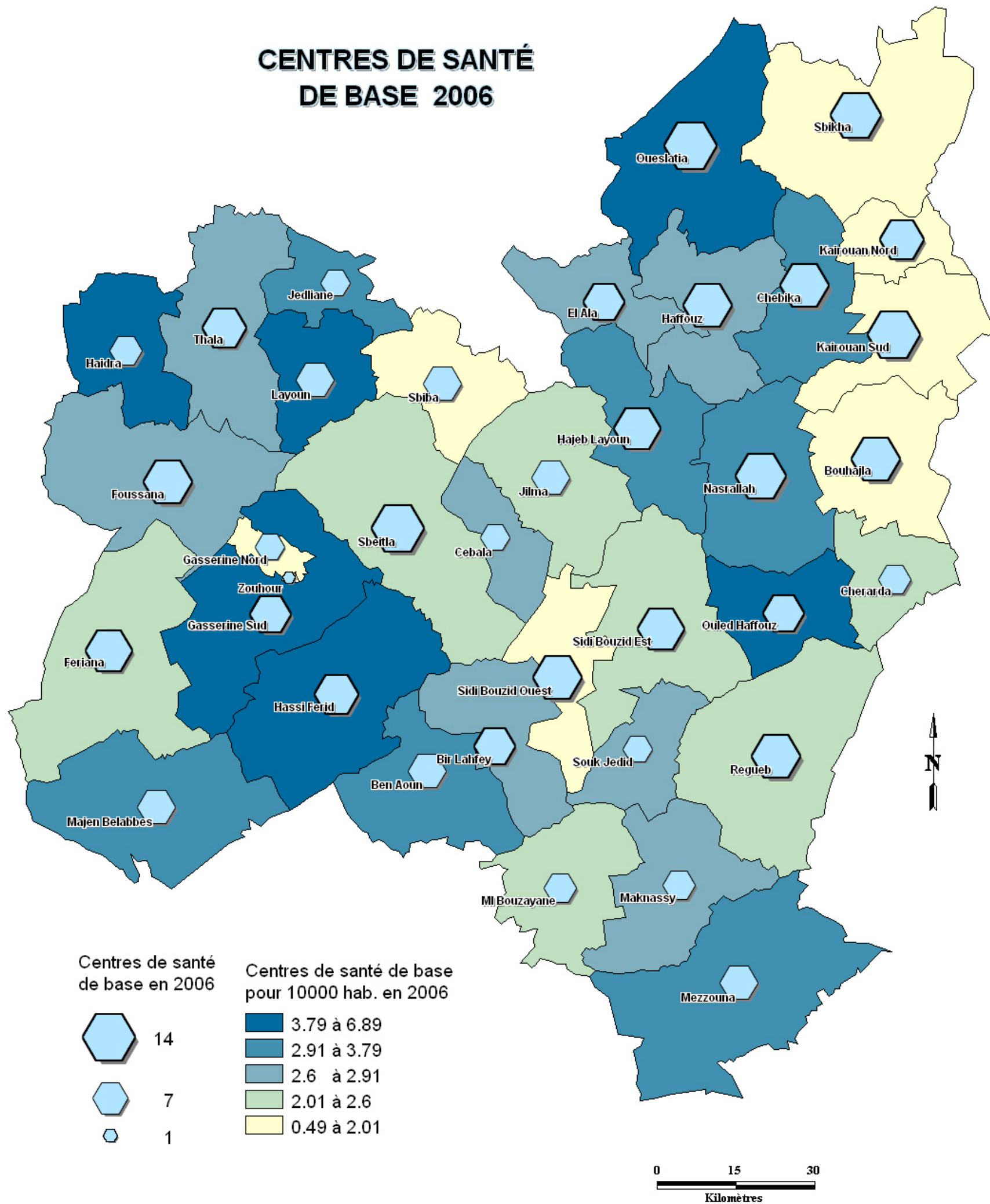


Source : Office de Développement du Centre-Ouest

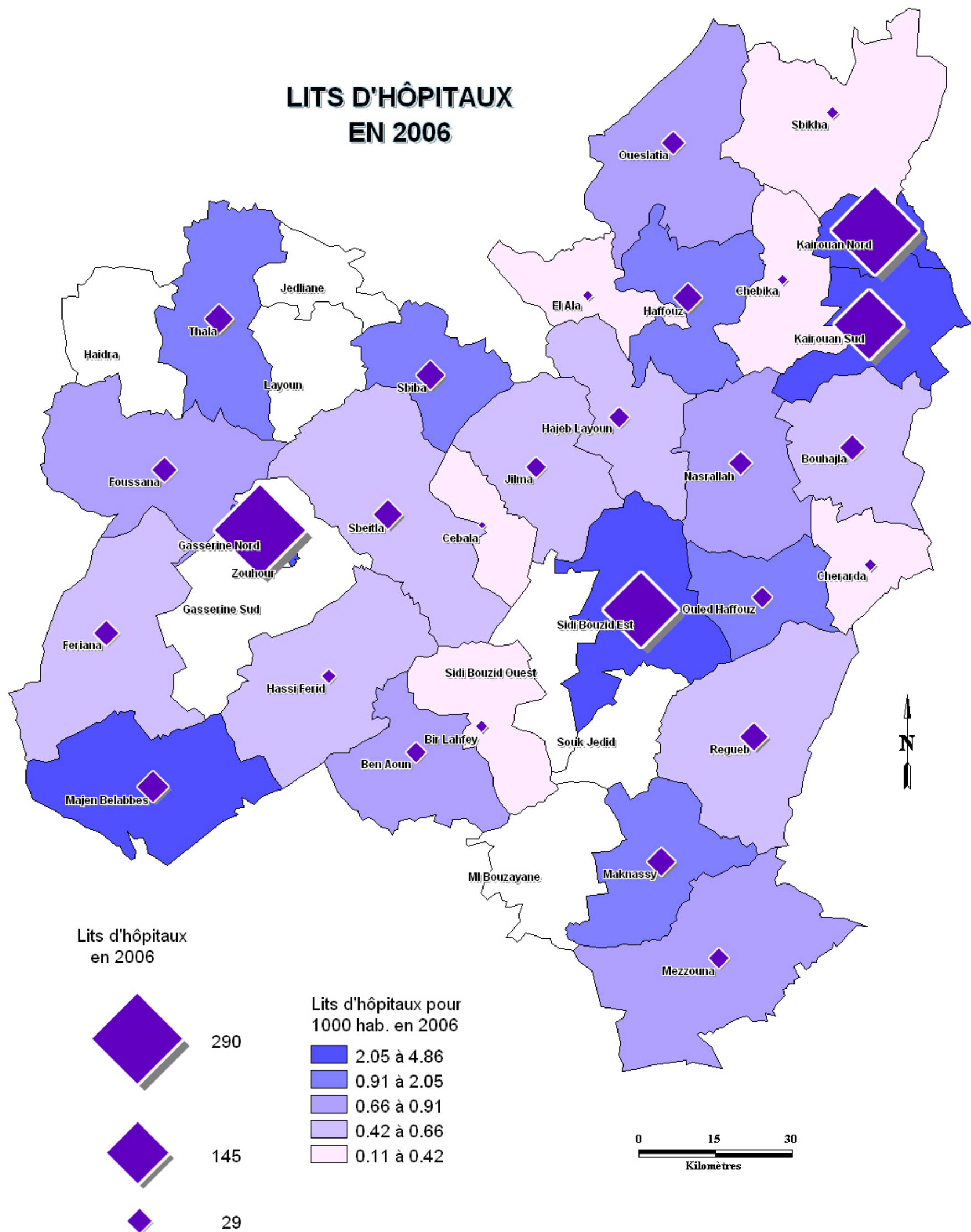


Source : Office de Développement du Centre-Ouest

Equipements de santé

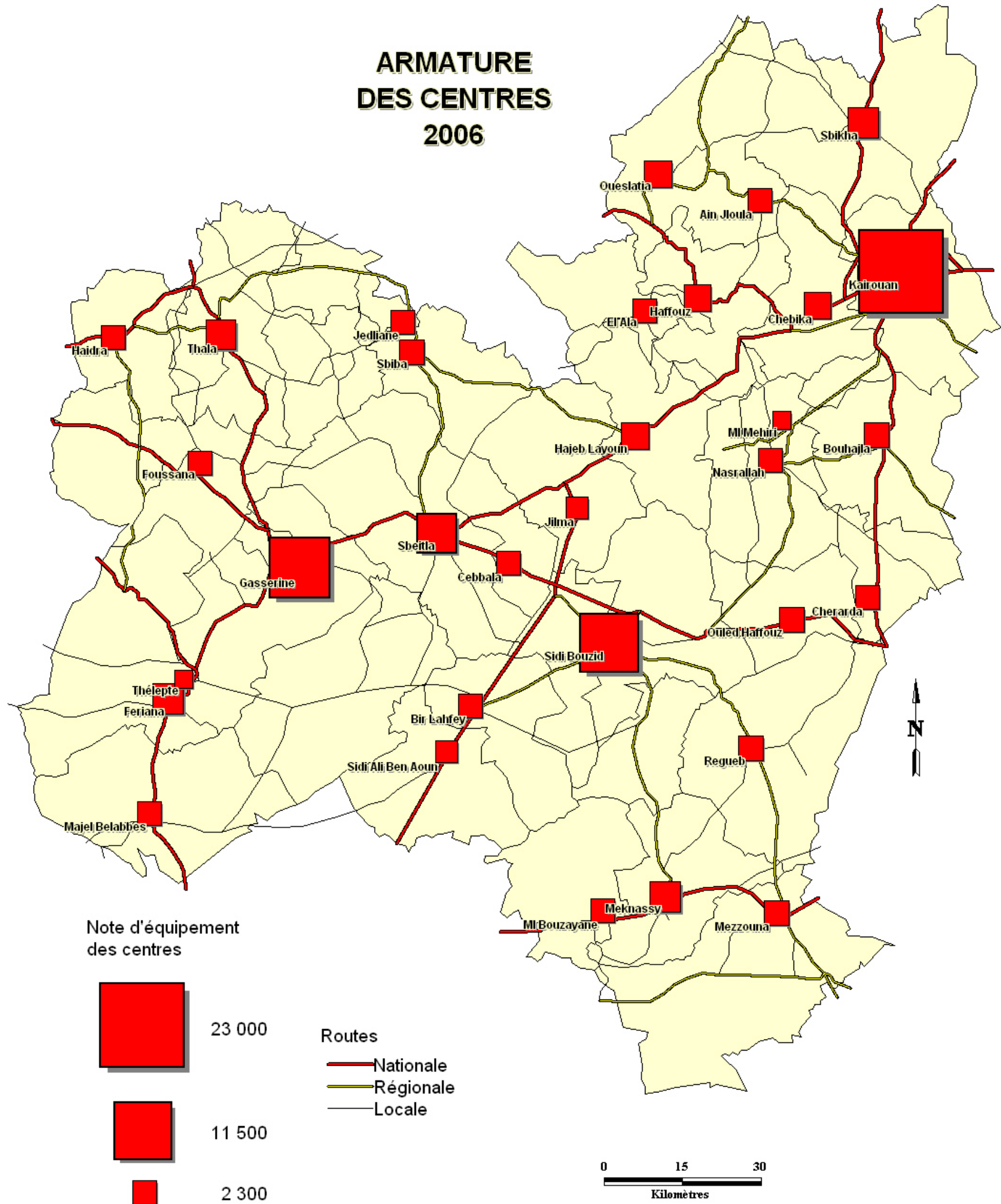


Source : Office de Développement du Centre-Ouest



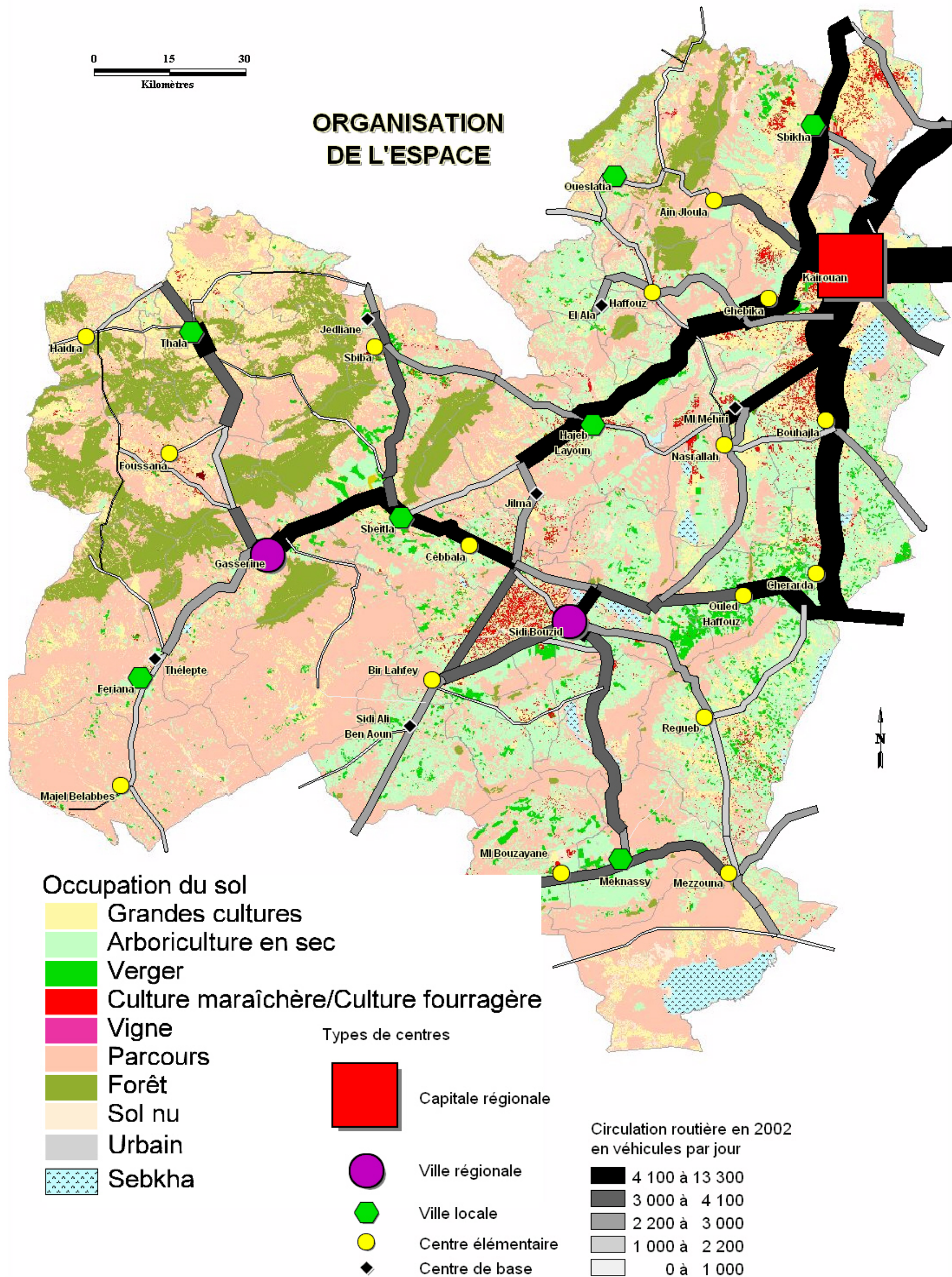
Source : Office de Développement du Centre-Ouest

Hiérarchie des centres ruraux et urbains

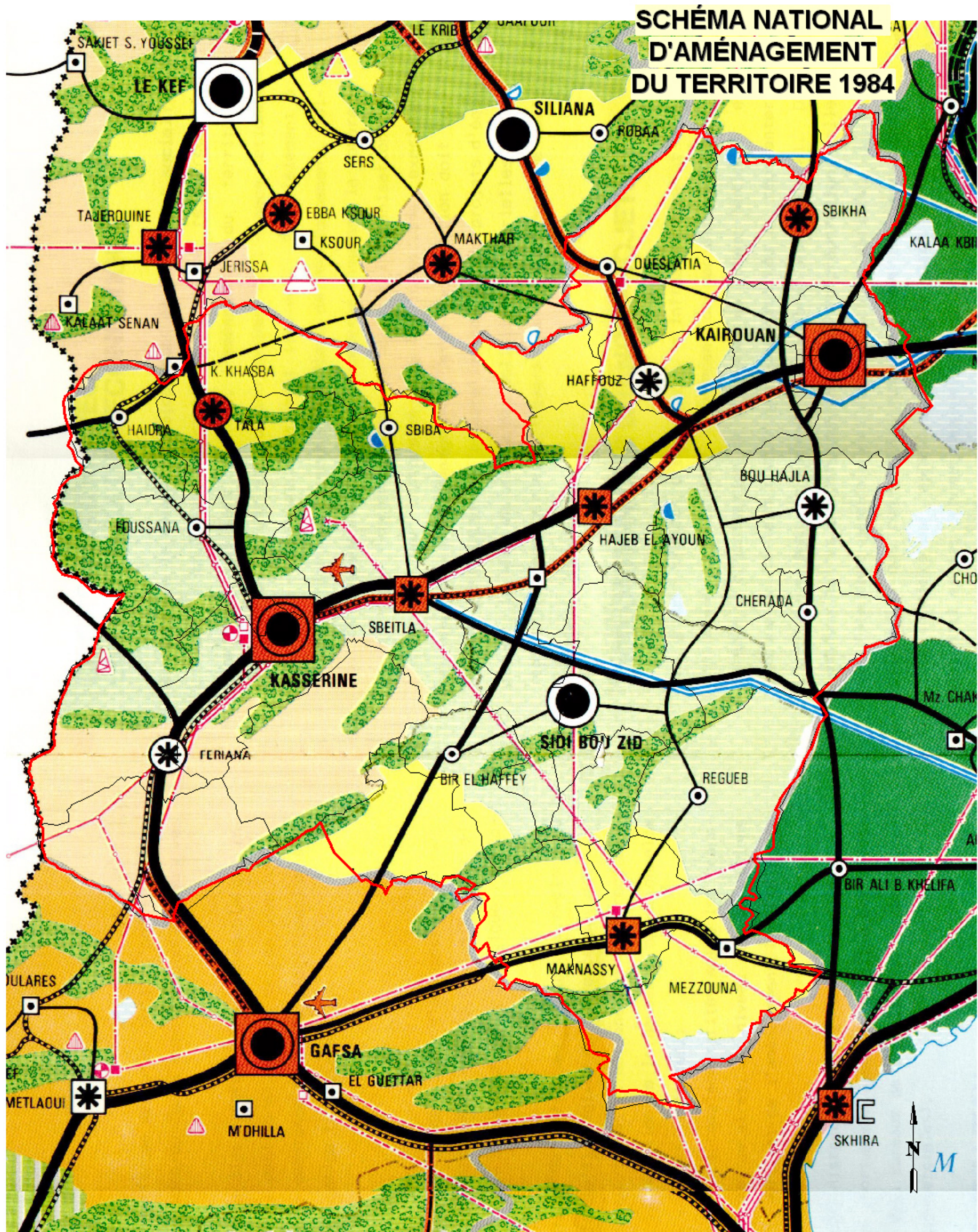


Source : Office de Développement du Centre-Ouest et autres sources

7. Organisation de l'espace et aménagement



Schémas d'aménagement du territoire national (SNAT et SDATN)



Source : Schéma National d'Aménagement du Territoire

LEGENDE DU SNAT

Existant ou en cours de réalisation	En projet ou à développer	
		OPTIONS PRINCIPALES
RESEAU URBAIN		
		Capitale nationale
		Métropole régionale
		Capitale de gouvernorat
		Centre régional à fonction industrielle
		Centre régional à fonction de service
		Relais régional à fonction industrielle
		Relais régional à fonction de service
		Centre de vie saharien
		Principale zone touristique

TRANSPORTS

	Autoroute
	Route nationale de première importance
	Route nationale de seconde importance
	Route d'importance régionale
	Piste importante
	Voie ferrée à écartement normal
	Voie ferrée à écartement métrique
	Port commercial / industriel
	Aéroport international
	Aéroport régional

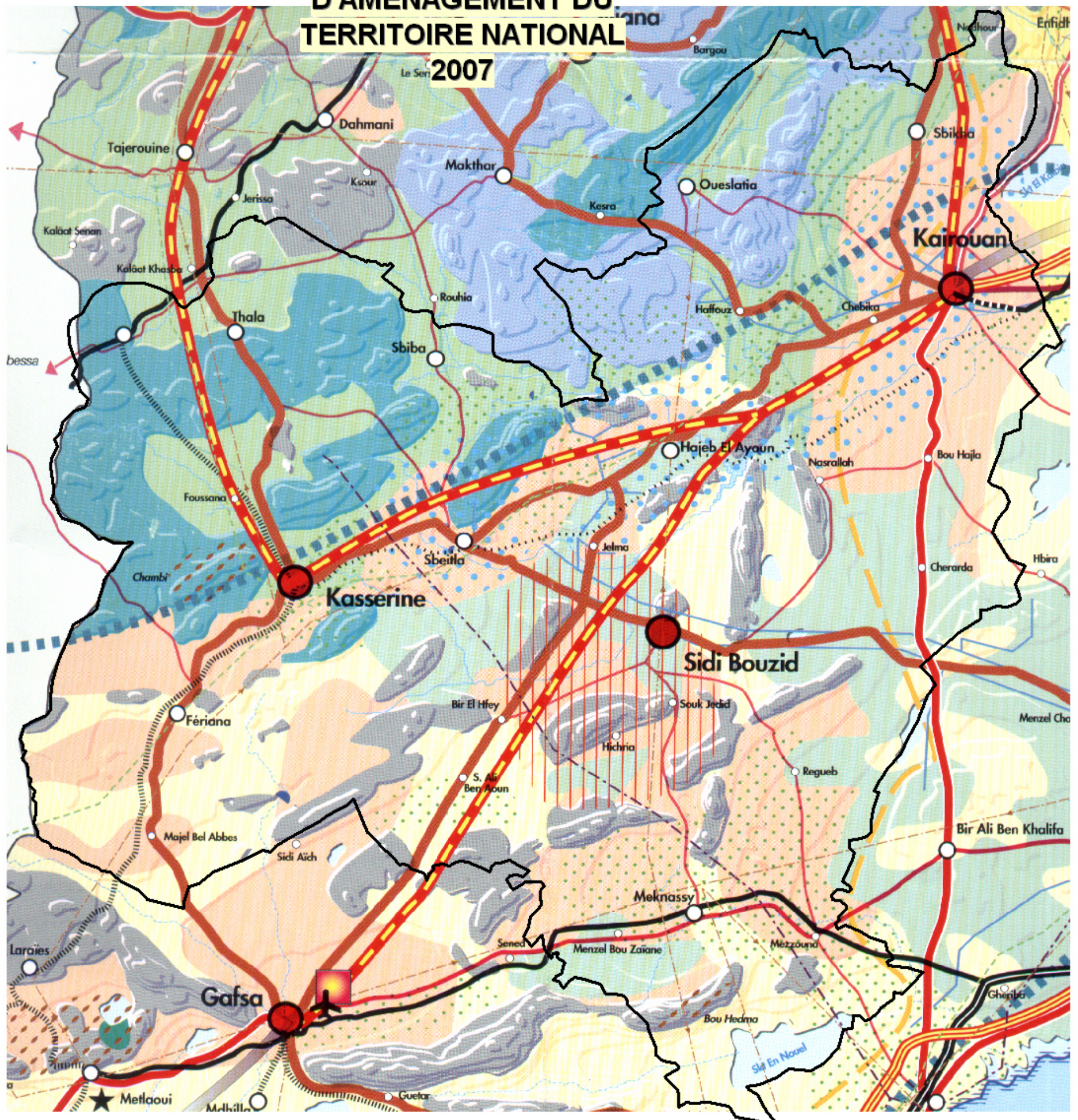
PÊCHE ET REGIONS AGRICOLES

	Port de pêche principal
	Zone agricole développée des plaines littorales du Nord-Est et du Sahel
	Zone d'intensification maximum par les cultures irriguées
	Zone d'intensification maximum par l'arboriculture en sec et en irrigué
	Zone d'intensification moyenne nécessitant des mesures de développement
	Zone de forte pression sur le milieu où dominent les problèmes de protection
	Zone de forte pression sur le milieu et de conflits locaux avec l'urbanisation
	Domaine forestier
	Milieu non agricole, dune
	Limite de région
	Limite de gouvernorat

INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

	Grand barrage
	Adduction d'eau principale
	Puits gazier ou pétrolier
	Gazoduc
	Oléoduc
	Centrale électrique
	Ligne et poste principal de haute tension
	Exploitation minière




SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL



Source : Schéma Directeur d'Aménagement du territoire National, Rapport final, 2007



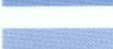
LEGENDE DU SDATN

GESTION DES MILIEUX






- 1  Jebels
- 2  Courbe d'iso-déficience hydrique 1200 mm
- 3  Courbe d'iso-déficience hydrique 1600 mm

DÉFICIENCE INFÉRIEURE À 1200 mm:

Espaces humides de haute protection

- 4  Forêts
- 5  "Châteaux d'eau" Médjerda-extrême-nord (eaux de surface)
- 5b  "Châteaux d'eau" Dorsale-Haut Tell (réserves souterraines fragiles)

Espaces de mise en valeur contrôlée


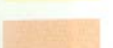
- 6  Plaines irriguées = agriculture intensive + IAA
- 7  Espaces d'agriculture intensive nécessitant une diminution des pompages
- 8  Espaces agricoles productifs en sec et en piémonts : protection des sols
- 9  Agriculture sahélienne : contrôle de la consommation d'eau
- 10  Espaces oléicoles et arboricoles (exploitation selon méthode sfaxienne)

DÉFICIENCE SUPÉRIEURE À 1600 mm. MILIEU HYPER FRAGILE



- 15  Oasis
- 16  Oasis à haut risque de surexploitation
- 17  Surpeuplement écologique
- 18  Littoraux sensibles
- 19  Parcs nationaux

DÉFICIENCE COMPRISE ENTRE 1200 ET 1600 mm: MILIEUX FRAGILES MENACÉS DE SURPEUPLEMENT.

Espaces arides soumis à une pression excessive

- 11  Céréaliculture en sec, cultures annuelles, arboriculture en terrain très fragile; Agriculture en régression, surpâturage : éviter le surpeuplement
- 12  Zones de surpompage : baisse de la pression agricole, du surpâturage et économie de l'eau

Zones à potentiel de développement


- 13  Espaces agricoles potentiellement irrigables par apport extérieur (barrage)
- 14  Extension de l'oléiculture

ARMATURE URBAINE







-  Capitale de niveau national et international
-  Agglomération de niveau régional
-  Ville moyenne dynamique du littoral ou de l'intérieur
-  Centre régional
-  Ville industrielle
-  Ville de conversion minière
-  Centre local
-  Aires des grandes agglomérations urbaines
-  Ligne de compensation

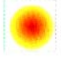
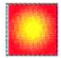











INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Réseau routier

-  Autoroute nationale (existante ou court à moyen termes)
-  Autoroute nationale (long terme)
-  Rocade tunisoise
-  Route express
-  Route nationale
-  Route structurante transversale
-  Route régionale
-  Route secondaire

Réseau ferroviaire

-  Voie existante: voyageurs
-  Voie existante: marchandises
-  Voie à normaliser et à moderniser
-  Système Tunis-Sud Ouest (Jebel Oust)
-  Voie à créer
-  Voie désaffectée

Autres infrastructures	
	Plate-forme logistique (niveau international)
	Plate-forme logistique (niveau international/régional)
	Aéroport / projeté (hypothèse)
	Port de commerce
	Port pétrolier (Bizerte, Skhira)
	Port en eau profonde (Bizerte)
	Barrage ; retenue d'eau
Equipement	
	Equipement touristique-culturel
Réseaux divers	
	Gazoduc
	Oléoduc
	Pipeline produits raffinés
	Ligne de haute tension
	Adduction et transfert d'eau

8. SDARE du Centre-Ouest

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-OUEST

